

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit l'ancien chef du gouvernement Abdelaziz Belkhadem

P. 24

DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR MEFTAH SOUAB

Tebboune : «un riche parcours au service de l'ANP»

P. 4

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

M. Djerad présente le projet devant la Commission des Affaires juridiques de l'APN

P. 3

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN DU BEM

Dans de bonnes conditions et dans le respect des mesures sanitaires

Les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2019-2020 dont le coup d'envoi officiel a été donné lundi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à partir de Blida, ont démarré dans des conditions jugées "bonnes" par les candidats et dans le strict respect des mesures sanitaires préventives imposées par la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19). Plus de 669.000 candidats passent les épreuves du BEM pour une session voulue cette année facultative suite à la conjoncture sanitaire exceptionnelle. Ils sont répartis à travers 2.556 centres d'examen sur l'ensemble du territoire national, supervisés par 163.900 encadreurs. Le nombre des candidats scolarisés s'élève à 645.798 candidats, tandis que le nombre des candidats libres est de 23.581 candidats. Un total de 3.861 détenus passeront cet examen à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale conformément à la convention conclue avec le ministère de la Justice. P. 3

APS



GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

"Un coût de réalisation de près de 900 millions d'euros"

P. 4

LIQUIDITÉS FINANCIÈRES

Ministre des Finances : «le problème sera bientôt résolu»

P. 6

COVID-19 DANS LE MONDE

Au moins 893.524 morts (nouveau bilan)

P. 11

SANTÉ

HYPERTENSION

Attention au manque de sommeil et au stress au travail

P.p 12-13

FOOTBALL

AHLY DJEDDAH
Belaili placé sur la liste des transferts (presse)

P. 21



AUDIOVISUEL

L'ARAV interpelle la chaîne de télévision «EL Hayet TV»

P. 16

ANP

Ouverture des concours d'admission aux Ecoles des Cadets de la Nation

P. 24

SOCIÉTÉ - CRIME

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs activant sur les réseaux sociaux à Alger



La brigade criminelle de la circonscription centre de la Police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger a démantelé une bande de malfaiteurs et arrêté deux mis en cause, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

Ce groupe, «se servait des réseaux sociaux pour escroquer ses victimes et les voler sous menace d'armes blanches prohibées», note-t-on de même source.

Les éléments de la PJ ont agité sur la base d'informations qui leur sont parvenues de la part d'un citoyen qui avait un rendez-vous avec un individu rencontré sur Facebook, lequel s'adonnait à la vente de la fausse monnaie.

La personne en question devait acheter 80 millions de centimes en faux billets, moyennant 15 millions de centimes en vrais billets.

Les services de la police judiciaire ont mis sur pied un plan bien ficelé ayant permis "l'arrestation du principal suspect en possession d'une arme blanche qu'il comptait utiliser contre la victime pour lui voler son argent".

Les investigations ont permis l'arrestation d'un complice également en possession d'une arme blanche et d'une quantité de drogue de 2 grammes.

Après para chèvement des procédures légales, les deux mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, lequel a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

ADRAR

Plus de 160 habitations et des ouvrages hydrauliques affectés par les dernières intempéries à Timimoune

Pas moins de 162 habitations et des installations hydrauliques ont été affectées par les intempéries qu'a connues la wilaya déléguée de Timimoune à la fin du mois d'août dernier, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya d'Adrar.

L'opération d'évaluation des dégâts occasionnés par les intempéries, menée par des équipes composées de représentants d'institutions administratives, de corps constitués et de la société civile, a donné lieu au recensement de 71 habitations affectées à 51% et 90% autres touchées à moins de 50%, en plus des préjudices causés au niveau de la conduite d'adduction de l'eau potable et du réseau d'assainissement dans le vieux Ksar.

Le bilan fait état aussi de dégâts occasionnées par les intempéries à trois foggaras (système hydraulique traditionnelle) des Ksour d'Ahrache et Ouled El-Hadj, en plus de la dégradation d'un tronçon de la route secondaire de Ksar Afli et de dommages au niveau de six écoles primaires des Ksour d'Ismail Ahmed, Zaouiet El-Hadj Belkacem, Tizegaghet, El-Kasbah, Tahtaït et Ain-Badis.

Par souci d'endiguer les stigmates des intempéries, une batterie de mesures a été prise par les autorités locales portant inscription d'opérations pour plus de 109 millions DA destinés à la rénovation et l'extension de la conduite d'adduction de l'eau potable et la restauration et l'entretien des écoles primaires affectées.

Il est fait état aussi de la suggestion aux ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des Collectivités locales de l'inscription d'opérations d'octroi de 71 aides à l'habitat rural et 91 aides pour la restauration des habitations endommagées. Le réaménagement et la restauration des foggaras affectées, la réparation du collecteur principal d'assainissement, ont également été soulevées aux ministères concernés.

RÉGION OUEST

Une moyenne annuelle de 23.000 morsures d'animaux (ORS)



Quelque 162.498 personnes ont été exposées à des morsures d'animaux durant les sept dernières années dans la région ouest, soit une moyenne de 23.214 par an, indique un bulletin de l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS).

Le bilan de l'ORS de l'année 2019 indique que le nombre des cas par wilaya varie entre 863 cas enregistrés au niveau de la wilaya Tissemsilt (4%) et 3.808 cas au niveau de la wilaya de Tiaret (18%).

La wilaya d'Oran a enregistré 3.573 cas, suivi par Belizane avec 2.866 cas et la wilaya de Mostaganem avec 2.663 cas.

Le reste des wilayas ont enregistré un nombre de cas variant entre 1.100 et 1.900 cas.

Le chien errant est à l'origine de 39 % des cas de morsures, suivi de 29 % des cas causés par le chien domestique, 16% par le chat errant, 12 % par le chat domestique, alors que 0.14 % des cas ont été causés par des animaux sauvages.

En ce qui concerne les morsures d'animaux sauvages, le document indique que la région ouest a enregistré durant l'année 2019, une moyenne de deux cas par mois de morsures par chacal et d'une morsure par mois de sanglier.

Le bilan révèle, par ailleurs, que 59 % des cas de morsures d'animaux sont enregistrés hors domicile, contre 41% des cas enregistrés au niveau du domicile.

HISTOIRE - RÉVOLUTION

Préparation du 64^e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef

Le coup d'envoi des activités de commémoration du 64^e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef, commandant de la Wilaya II historique a été donné lundi dans la wilaya de Constantine.

Le président de la fondation chahid Zighoud Youcef, Ahcen Tlilani, a indiqué à l'APS qu'un riche programme comportant diverses activités a été élaboré dans le cadre de la commémoration du 64^e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956.

Baptisé "Sur les traces du chahid Zighoud Youcef", le programme verra la tenue, deux semaines durant, de conférences sur l'histoire de la guerre de libération nationale, de rencontres et de visites des lieux historiques témoins du parcours révolutionnaire de ce symbole de la Révolution pour l'indépendance du pays, a-t-il ajouté.

Le programme a été lancé depuis la commune de naissance du Chahid, qui porte aujourd'hui son nom, par la tenue d'une conférence sur "La jeunesse du commandant de la Wilaya II historique" animée par l'ancien recteur de l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" de Constantine, Abdellah Boukhelkhal, et Hamid Bouchoucha de l'université Constantine 3, ainsi que des témoignages des compagnons d'armes du chahid.

M. Tlilani qui est également le scénariste du film "Zighoud Youcef" a, par ailleurs, révélé que ces activités se poursuivront dans les wilayas de Batna, Mila, An-

ADE DE CHLEF

Accord avec 11 micro-entreprises pour la réparation des fuites d'eau et le montage des compteurs



L'Algérienne des eaux (ADE) de Chlef a signé des accords avec 11 micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour la réparation des fuites d'eau et le montage des compteurs, dans les communes gérées par ses équipes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la structure.

Selon le chargé de la communication auprès de l'unité ADE de Chlef, Miloud Baghdoud, il s'agit de la signature, le week-end passé, d'un accord avec 11 micro-entreprises spécialisées en plomberie sanitaire, qui bénéficieront de projets, pour la prise en charge des fuites d'eau, des raccordements individuels, du montage des compteurs des nouveaux abonnés, et le remplacement des anciens (compteurs), à travers les communes gérées par cette unité, est-il signalé de même source.

L'accord stipule que chaque daïra concernée sera prise en charge par deux micro-entreprises, au moment où l'ADE se chargera de fournir tous les équipements nécessaires, dont les compteurs et les conduites d'eau.

Cette initiative est inscrite au titre de la convention signée entre le ministère des Ressources en Eau et le ministère délégué chargé de la micro-entreprise.

L'accord vise à soutenir les efforts du secteur en matière d'amélioration de ce service public (alimentation en eau potable), à travers l'implication de plus de 300 micro-entreprises du pays, dans cet objectif. Les responsables de l'annexe ANSEJ de Chlef se sont félicités de cette opération, s'inscrivant, ont-ils dit, dans le cadre de l'accompagnement à distance des micro-entreprises, la garantie de leur pérennité et l'incitation des jeunes à l'entrepreneuriat". L'ADE de Chlef gère l'AEP à travers 32 communes sur les 35 que compte la wilaya, dont 17 communes dans leur totalité, et 15 sièges des communes restantes.



naba, Jijel et Béjaïa, avant de s'achever le 23 septembre dans la wilaya de Skikda avec une conférence qu'il coanimera avec Abdellah Boukhelkhal, en plus d'une visite dans la région de Sidi Mezghiche, au lieu-dit El-Hamri, où le colonel Zighoud Youcef est tombé en martyr.

Le programme de commémoration prévoit aussi des visites de la prison d'Annaba d'où Zighoud Youcef s'était évadé en compagnie d'Ammar Benaouda et de la région d'Ifri-Ouzellaguen qui a abrité le congrès de la Soummam.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

APN : la Commission des Affaires juridiques fixe le calendrier des travaux pour l'examen du projet

La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a fixé, lors de sa réunion tenue lundi, le calendrier des travaux pour l'examen du projet de révision de la Constitution, a indiqué l'Assemblée dans un communiqué.

Dans ce contexte, la présidente de la Commission, Souad Lakhdari s'est félicitée de la présentation du projet de loi portant révision de la Constitution, initié par le Président de la République et approuvé en Conseil des ministres lors de sa réunion périodique tenue dimanche. Mme. El Akhdari a également rappelé les conclusions de la réunion tenue par le Président de l'APN avec les présidents des groupes par-

lementaires, consacrée aux mesures prises pour l'examen du projet de révision constitutionnelle.

Lors de cette réunion, la Commission a tenu compte des délais constitutionnels énoncés dans l'article 208 de la Constitution, lequel stipule que la révision constitutionnelle est soumise à référendum populaire dans les 50 jours qui suivent son adoption, a conclu le communiqué.



M. Djerad présente le projet portant révision de la Constitution devant la Commission des Affaires juridiques

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présenté, mardi, le projet portant révision de la Constitution devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'As-

semblée populaire nationale (APN), en présence de Slimane Chenine, président de l'APN. A l'issue de cette présentation, les membres de la Commission procéderont au débat de ce texte qui se

poursuivra mercredi avant sa soumission, jeudi prochain, au vote des députés lors d'une séance plénière. Lors de cette séance, il sera procédé à la présentation du projet portant révision de la

Constitution par le représentant du gouvernement ainsi que du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN, avant de procéder au vote.

EDUCATION

M. Djerad donne le coup d'envoi de trois projets numériques

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné lundi depuis Blida le coup d'envoi de trois plateformes numériques dans le cadre de l'effort visant la numérisation du secteur de l'Education nationale. S'exprimant à la presse en marge du lancement de ces trois (03) projets au niveau du CEM El Feth, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouajajout qui accompagnait le Premier ministre, a indiqué qu'"il s'agit du lancement par le ministère de l'Education du projet « Kafaa-Tic » visant la découverte des compétences nationales notamment dans le domaine numérique au sein du secteur". Ce projet permettra aux personnels du secteur de présenter leurs expériences et de partager leurs idées et projets en s'inscrivant sur la plateforme électronique lancée à cet effet, a-t-il ex-

pliqué. Appelant les professionnels de l'Education à adhérer à ce projet ambitieux afin de donner un nouveau souffle à la numérisation, M. Ouajajout a déclaré "nous sommes convaincus que le projet de numérisation ne peut réussir sans vous, alors soyez au rendez-vous pour relever le défi". Conçu en raison du recours fréquent des parents aux moyens matériels et pour l'adaptation au système social, le deuxième projet "Awliya" est une nouvelle application qui s'inscrit dans le cadre de l'effort de consolidation des moyens de communication entre l'établissement et les parents, en réduisant la distance entre eux pour leur permettre de suivre le parcours de leurs enfants.

La première version de ce projet, qui se veut un prolongement de l'espace dédié aux parents d'élèves in-

teressés par les nouveautés du secteur via le système informatique de l'Education nationale, permettra aux parents, dans un premier temps, la consultation des résultats de leurs enfants, avant l'introduction d'autres services ultérieurement. Le troisième projet concerne, selon le ministre, un système d'élaboration et de suivi des rapports d'inspection dans le but d'assurer un suivi en temps réel de la rentrée scolaire et de s'enquérir du respect du protocole sanitaire au sein des centres d'examen du BAC et du BEM (session 2020) à travers l'exploitation optimale du système informatique du secteur de l'Education nationale. Le Premier ministre a affirmé que la numérisation "constitue l'un des principaux axes du programme du Gouvernement, la preuve en est l'existence du ministère de la

numérisation et des statistiques", exprimant sa détermination à encourager la dématérialisation (zéro papier) pour accéder ainsi au monde de l'économie du savoir.

Invité de la Radio locale de Blida, M. Djerad s'est félicité du bon déroulement de l'examen du BEM, déclarant: "nous avons observé que toutes les mesures préventives sanitaires ont été respectées tant par les élèves que par les encadreurs et le personnel, à savoir le port obligatoire du masque, la mesure de température, la distanciation physique et le plan d'entrée et de sortie". Concernant l'intérêt accordé par le Gouvernement au rajeunissement, le Premier ministre a dit: "nous avons un jeune ministre de 26 ans et c'est là une preuve que les jeunes constituent la base car maîtrisant et inté-

ressés davantage par les technologies, la conception et la modernisation". Soulignant que le développement n'est pas uniquement la réalisation de structures mais aussi la numérisation, l'utilisation de la technologie et la valorisation des mathématiques, après les lacunes enregistrées ces dernières années, M. Djerad a estimé impératif pour nos écoles de former des générations au fait des technologies, de l'innovation et de la création. Evoquant les programmes d'enseignement, il a indiqué qu'ils doivent être adaptés à l'époque actuelle et aux exigences de l'heure. Le Premier ministre a affirmé que l'Etat avait assuré toutes les conditions nécessaires aussi bien au bon déroulement des épreuves qu'à la réussite de la prochaine rentrée scolaire et professionnelle.

EXAMEN DU BEM

Les épreuves démarrent dans de bonnes conditions et dans le respect des mesures sanitaires

Les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2019-2020 dont le coup d'envoi officiel a été donné lundi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à partir de Blida, ont démarré dans des conditions jugées "bonnes" par les candidats et dans le strict respect des mesures sanitaires préventives imposées par la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19). Plus de 669.000 candidats passent les épreuves du BEM pour une session voulue cette année facultative suite à la conjonction sanitaire exceptionnelle. Ils sont répartis à travers 2.556 centres d'examen sur l'ensemble du territoire national, supervisés par 163.900 encadreurs. Le nombre des candidats scolarisés s'élève à 645.798 candidats, tandis que le nombre des candidats libres est de 23.581 candidats. Un total de 3.861 détenus passeront cet examen à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale conformément à la convention conclue avec le ministère de la Justice.

Les épreuves du BEM se dérouleront du 7 au 9 du mois en cours et les résultats seront annoncés à la fin du même mois.

La décision de cette session "facultative" a été prise par le Premier ministre suite à sa consultation avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en juin dernier. Suite à quoi il a émis des instructions stipulant que "le BEM est facultatif en ce sens

où, pour les élèves scolarisés, il n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure. Ce passage se faisant avec une moyenne de deux (2) trimestres, avec une moyenne de 9 sur 20".

Toutefois, "les élèves n'ayant pas atteint la moyenne de 9 sur 20 ont la possibilité de passer le diplôme de BEM dont la note sera prise en compte pour leur passage en année supérieure", est-il précisé. Pour les candidats non scolarisés, "le diplôme du BEM leur est nécessaire comme unique possibilité pour l'accès à toute formation professionnelle supérieure". M. Djerad a procédé à l'ouverture des plis contenant les copies de l'épreuve de langue arabe au centre d'examen du lycée "El Fath" du chef lieu de Blida, où il s'est enquis des conditions d'examen des candidats, qui se déroulent, cette année, dans une conjonction sanitaire "exceptionnelle" due à la pandémie du nouveau coronavirus.

Le Premier ministre a rappelé que "Blida a été la première wilaya touchée par cette pandémie, à laquelle l'Etat a fait face avec toute la vigueur requise", affirmant qu'"il était personnellement présent sur le terrain, depuis le 30 mars". "Dieu merci, la situation s'est améliorée à l'échelle nationale", a-t-il ajouté, observant que "même si la wilaya continue à enregistrer certains chiffres, il n'en demeure pas moins qu'il y a une grande amélioration grâce à la sensibilisation des ci-

toyens, d'une prise de conscience collective, et d'une forte solidarité nationale avec la wilaya de Blida dès le début. Et ce grâce également au travail de qualité accompli par les autorités publiques. Nous sommes arrivés progressivement à la maîtrise de la situation", a souligné le Premier ministre. Mais la vigilance "reste de mise", a-t-il poursuivi, soutenant que "nous avons accompli ce travail pour protéger nos enfants et nos élèves. Et nous sommes sur la bonne voie, jusqu'à ce que la vie reprenne son cours normal", a-t-il assuré.

Pour leur part, des candidats ont déclaré que les épreuves du premier jour se sont déroulées dans de "bonnes conditions préventives" où le protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Education nationale et approuvé par le Comité scientifique du ministère de la Santé a été respecté. Les centres d'examen ont été dotés de moyens sanitaires nécessaires, dont les produits désinfectants, des appareils thermiques, le respect de la distanciation physique et la distribution des masques aux candidats, outre l'organisation de la circulation au sein des établissements éducatifs. Il s'agit également de l'ouverture de salles de soins et la mobilisation de psychologues pour l'accompagnement des élèves lors de cet examen. Dans le cadre de la lutte contre la triche, les centres d'examen ont été dotés de détecteurs de métaux où les candidats ont été soumis individuellement au contrôle

à l'entrée des établissements. Pour assurer la sécurité des candidats et le bon déroulement des examens, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé plus de 15.000 policiers, tous grades confondus. Dotés de tous les équipements et moyens techniques nécessaires, les différentes unités de police déployées à cet effet veillent à la sécurisation du périmètre extérieur des centres d'examen, en assurant l'acheminement des sujets et des feuilles d'examen au centre de collecte. Des dispositifs de sécurité dont des patrouilles pédestres et motorisées ont été mobilisés aussi pour assurer la fluidité de la circulation au niveau des routes principales menant aux écoles et centres d'examen. Les services techniques de prévention de la Protection civile ont, de leur côté, effectué plusieurs visites de prévention et de sécurité au niveau des établissements scolaires et centres d'examen de fin d'année, en vue de veiller à leur conformité aux normes de sécurité ainsi que les mesures préventives liées à la pandémie et garantir, de la sorte, la protection des élèves et du personnel enseignant. Les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de désinfection à travers les centres d'examen désignés pour accueillir les élèves et les centres de correction. En sus de ces visites, un dispositif opérationnel composé de 18.319 agents d'intervention, 1.415 ambulances et 886 camions anti-incendie a été déployé.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR MEFTAH SOUAB Le président Tebboune salue le riche parcours du défunt au service de l'ANP

Le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du Général-Major Meftah Souab, Commandant de la 2e Région militaire, décédé lundi, dans lequel il a salué les qualités du défunt et son parcours riche en contributions au service de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué de la présidence de la République.

"Suite au décès lundi matin du Général-Major Meftah Souab, Commandant de la 2e Région militaire à l'Hôpital central de l'Armée "Docteur Mohamed Seghir Nekkache" à Ain Naadja (Alger), le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille et proches du défunt ainsi qu'au Commandement de l'ANP, dans lequel il a salué les qualités du défunt et son parcours riche en contributions nationales permanentes au service de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), priant Dieu le Tout-Puissant d'entourer ce patriote, fidèle à l'honneur militaire et au glorieux message de Novembre, de Sa sainte miséricorde et de prêter sa famille et ses proches patience et réconfort", lit-on dans le communiqué.



Le chef d'Etat-Major de l'ANP présente ses condoléances à la famille du défunt

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a présenté ses "sincères condoléances" et exprimé sa "profonde compassion" à la famille du Commandant de la 2e Région militaire à Oran, le Général-Major, Meftah Souab, décédé ce lundi à l'hôpital central de l'Armée "Mohamed Seghir Nekkache" des suites d'une longue maladie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, présente, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt ainsi qu'à tous les personnels de la 2e Région militaire, priant Allah Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve", ajoute le communiqué.

Le défunt a voué sa vie au service de son pays (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a adressé un message de condoléances à la famille du Général major, Meftah Souab, Commandant de la IIe Région militaire, décédé lundi des suites d'une maladie chronique, dans lequel il a rappelé que "le défunt, en sa qualité d'officier de l'Armée, a voué sa vie et servi son pays avec abnégation en passant le plus clair de sa vie à l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP)". "J'ai appris avec une profonde affliction la nouvelle du décès du Général major Meftah Souab, qui a voué sa vie au service de son pays avec abnégation en passant le plus clair de sa vie à l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP), où il accéda à plusieurs postes de responsabilité, dont le dernier en date fut celui de Commandant de la IIe région militaire, avant d'être rappelé auprès de Dieu le Tout Puissant", a écrit M. Djerad. "En cette circonstance douloureuse, je ne puis que partager vos peines et tristesse. Je vous présente à vous et aux proches et collègues du défunt à l'ANP, mes sincères condoléances et vous exprime ma profonde compassion, priant Allah Le T out-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis et vous prêter patience et réconfort", a conclu le Premier ministre dans son message.

GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT Un accord pour la généralisation aux établissements touristiques

Un accord pour la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électroniques au sein des établissements touristiques a été signé entre les secteurs du Tourisme et de la poste et des Télécommunications en vue d'améliorer les prestations assurées par les hôtels et réduire les transactions en espèces et classiques. L'accord a été signé par les opérateurs du secteur touristique à savoir, le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), l'Office nationale du tourisme (ONT), Tourisme et voyages, la Fédération nationale des hôteliers (FNH), Fédération nationale des Associations des agences de tourisme (FNAT), d'une part, et Algérie Poste, d'autre part, sous la supervision des ministres du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, et de la Poste et des télécommunications, Brahim Boumzar. Ledit accord vise l'amélioration de la qualité des prestations présentées par les hôtels, les complexes touristiques, les promenades et les restaurants en présentant des facilitations devant améliorer l'accueil et la prise en charge de leurs clients à travers l'adoption des techniques de paiement électronique qui permettent aux visiteurs de ces établissements la possibilité de payer les frais de services sans avoir besoin de liquidité. L'approche de généralisation des moyens de paiement



électronique s'inscrit dans le cadre des "efforts de l'Etat visant la promotion de la destination +Algérie+ en permettant aux secteurs du tourisme de s'acquitter de son rôle de générateur de richesse". En vertu de cet accord, Algérie Poste facilite aux opérateurs des établissements touristiques l'ouverture de comptes courants tout en garantissant leur accompagnement dans l'installation des Terminaux de paiement électronique (TPE) fonctionnant avec la carte Eddahabia. Pour s'assurer de l'efficacité de cette opération sur le terrain, les deux ministres ont procédé, au niveau de la Résidence Marina "H3" à Sidi Fredj, à un essai de ces terminaux et du mode de paiement par QR code en sus de l'application de paiement "Baridi Pay".

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Hamidou a indiqué que "la numérisation est indispensable", ajoutant que ce genre d'accord permettra l'éradication de la bureaucratie". Pour sa part, M. Boumzar a affirmé que cette convention concernait les opérateurs publics et privés, soulignant que le "citoyen n'est pas obligé d'avoir de l'argent liquide pour passer ses vacances". Le même ministre n'a pas manqué de déplorer le manque de couverture téléphonique, appelant les opérateurs de téléphonie mobile au respect des cahiers de charges. "C'est illogique d'encourager le paiement électronique dans une zone touristique où il n'y pas de couverture téléphonique".

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER "Un coût de réalisation de près de 900 millions d'euros"

Le coût global de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger qui sera inaugurée le 1er novembre prochain s'élève à 898 millions d'euros, a indiqué lundi le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

"Loin des surenchères avancées ça et là, le véritable coût global des affectations allouées à la construction de ce monument religieux, civilisationnel et politique est de 898 millions d'euros et non 3 milliards", comme colporté, a déclaré le ministre sur les ondes de la radio nationale.

"Un budget en monnaie nationale a été affecté aux entreprises de sous-traitance ayant contribué à la construction de ce monument", a précisé le ministre. La mosquée est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande au monde, après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine. Constituant un véritable pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, "Djamaa El Djazaïr" se distingue à l'échelle internationale par son minaret, le plus haut au monde, long de 267 mètres et sa salle de prière de 20.000 m2 pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles.

Déployée sur une superficie totale de 2775 hectares sur le territoire de la commune de Mohammadia, la Grande mosquée d'Alger dispose de 12 bâtiments indépendants dont une grande bibliothèque riche d'un fonds bibliothécaire d'un million de livres et pouvant recevoir 3,500 personnes.

Un centre culturel de 8.000 m2 de superficie, pouvant accueillir 3.000 personnes et une maison du Coran "Dar El Quran", d'une capacité de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines font partie également de ces bâtiments alliant modernité et authenticité.

Dans le domaine culturel et artistique, la Grande mosquée d'Alger est renforcée par une médiathèque, une vidéothèque, une filmothèque, deux amphithéâtres, un amphithéâtre de 500 places avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art et un pôle informatique. "Djamaa El Djazaïr" abrite aussi une immense esplanade, des jardins de détente, des espaces verts comportant plus de 700 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, des bassins et des plans d'eau minutieusement aménagés, sans oublier les espaces dédiés à la restauration, aux loisirs, aux commerces ainsi qu'un hôtel de haut standing construit à proximité, disposant de 300 chambres.

L'édifice comprend également un parking de stationnement d'une capacité de 4.000 à 6.000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté. A l'intérieur, la Mosquée se démarque par les 618 colonnes octogonales dressées dans la grande salle de prière et décorées de marbre avec des veinures d'un blanc éclatant et par les 6 (six) kilomètres d'écritures calligraphiques, dont certaines ont été gravées sur du marbre et de la pierre avec un système de laser, décorant la salle de prière ainsi que les différents autres espaces du monument. Le toit de la salle de prière, qui s'élève à une hauteur de 45 mètres, supporte, quant à lui, une immense coupole dorée d'un diamètre de 50 mètres culminant à une hauteur de 70 mètres. A proximité du mihrab (utilisé par l'imam pour diriger les prières) se trouve le minbar, une sorte d'escalier en bois de cèdre, d'une splendide sculpture. Quant au minaret, il comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques permettant d'observer la baie d'Alger et ses environs. Chaque étage est doté d'un espace fonctionnel dont une aire d'entrée spacieuse, avec un grand foyer, prévu au pied du minaret, un musée et un centre de recherche pour l'art et l'histoire islamiques. La Grande Mosquée d'Alger est dotée d'un système parasismique très performant capable d'absorber plus de 70% de l'accélération du séisme. Supervisé par l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la mosquée d'Alger et sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le projet de la Grande mosquée d'Alger, dont les travaux ont été entamés en 2012, avait été confié à l'Entreprise chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

SAÏDA

Vers la rénovation et l'aménagement de plus de 20 écoles primaires

Quelque 20 écoles primaires de la wilaya de Saïda feront, prochainement, l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Les travaux de rénovation, pris en charge par la Direction des équipements publics, porteront sur la réparation des plafonds, la peinture des classes, la réparation des appareils de chauffage et l'agrandissement de quelques cantines scolaires, indique la même source.

Une enveloppe budgétaire de plus de 120 millions DA a été consacrée à cette opération par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

La même source indique que l'opération, qui sera réalisée en deux mois, permettra



d'aménager les établissements scolaires nécessitant des travaux d'entretien et d'aménagement et d'amélioration des

conditions de scolarisation des élèves.

Pour rappel, huit (8) groupes scolaires de la ville

de Saïda ont bénéficié l'année écoulée d'une opération similaire à laquelle une enveloppe financière de 6 millions de DA a été consacrée par la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales de Saïda.

Le secteur de l'éducation a été également renforcé, la même année, par 17 nouveaux groupes scolaires répartis à travers les communes de Saïda, Sidi Boubekeur, Ouled Brahim et Ain Lahdjar.

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Saïda compte 181 écoles primaires, selon la Direction locale de l'éducation.

EXAMENS SCOLAIRES À TIZI-OUZOU

Prise en charge psychologique des élèves lors des révisions

La prise en charge psychologique des élèves a été un des aspects importants lors des séances de révision entamées le 25 août dernier, à travers les structures scolaires à Tizi-Ouzou, a assuré dimanche à l'APS, le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui.

"L'état d'esprit des élèves était notre seule appréhension lors de la préparation de ces révisions, après cette période de suspension des cours et de la fréquentation de l'école, et nous nous sommes préparés à cet état en mobilisant l'ensemble du personnel éducatif", a-t-il souligné.

Conseillers d'orientation et enseignants ont été, notamment, instruits "d'accorder une part importante à cet aspect et aux éventuelles difficultés que certains élèves peuvent éventuellement rencontrer", a-t-il ajouté.

"En sus de l'orientation pédagogique, il était primordial de se pencher sur l'état d'esprit des élèves qui abordent ces examens dans ce contexte particulier de pandémie pour diminuer de leur stress", a soutenu, à ce propos, dans une déclaration à l'APS, Nadia Bélaïdi, conseillère d'orientation scolaire au niveau du collège, Mould Féraoum. Le travail commence, a-t-elle expliqué, par "un échange sur la pandémie et familiariser les élèves aux dispositions particulières imposées par la prévention de cette pandémie, comme le port de masque, la distanciation physique entre eux et la pratique assidue de l'hygiène corporelle".

Des dispositions, toutefois, "déjà assimilées par les élèves qui comme tout le monde avait vécu cette pandémie", a-t-elle précisé, faisant remarquer que "les

enfants s'adaptent plus facilement aux situations exceptionnelles et semblent accepter la réalité de cette pandémie et la contrainte de faire avec".

Des séances de relaxation et de détente sont, également, au programme de ces révisions pour, souligne la conseillère, "leur permettre de retrouver certains réflexes et habitudes de pratique de vie collective tout en respectant les mesures préventives, mais aussi, leur faire sentir l'importance du cadre scolaire où ils disposent de meilleures conditions pour les révisions".

S'agissant du volet pédagogique, "des conseils et explications leur sont donnés sur la manière d'appréhender le stress des examens qui, dans une certaine mesure, peut être positif", soutient Bélaïdi, qui relève que "la suspension des cours depuis le mois de mars dernier n'a pas manqué d'affecter leurs capacités".

Aux premiers jours surtout, "il y a eu, effectivement, des élèves qui ont trouvé des difficultés à se réinsérer dans l'environnement scolaire", affirme, pour sa part, Malika Belouss, enseignante de langue arabe dans le même collège, qui souligne qu'"un travail particulier est fourni pour les aider à se remettre dans le bain et dépasser leur peur".

Considérant que "rien ne peut remplacer le cadre de l'école pour une meilleure révision", l'enseignante soutient que "la démarche adoptée par l'ensemble du staff du collège a consisté, d'abord, à aider les élèves à dépasser leur peur et leurs difficultés pour, ensuite, traiter du volet pédagogique". Assurant que les enseignants se donnent à fond pour aider au mieux ces élèves, elle relève qu'il s'est

créé "un air de famille au sein de l'établissement, avec un certain relâchement de l'aspect solennel dans la relation entre enseignants et élèves, qui aide ces derniers à se sentir à l'aise et à reprendre confiance en soi".

Dans l'impossibilité de leur faire réviser l'ensemble du programme dispensé durant les deux premiers trimestres de l'année scolaire, explique-t-elle, "des résumés allégés des cours ont été préparés par les enseignants et remis aux élèves sous forme de photocopies pour leur rafraîchir la mémoire". Des simulations d'examens ont, également, été pratiquées en classe sur la base des textes remis la veille et corrigées ensemble ce qui permet aux élèves de rattraper leurs erreurs et aux enseignants de juger du répondeur des élèves lors de ces révisions.

Par ailleurs, et sur les 14 945 candidats à cet examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) que compte la wilaya, 13 860 ont été déjà admis en 1ère année secondaire sur la base de leur moyenne des 1er et 2ème trimestres, a indiqué M. Lalaoui. De ce fait, a-t-il ajouté, ils seront quelque 1 085 candidats seulement à se présenter aux épreuves à cet examen qui débutera demain, en plus des éventuels "admis", le ministère de l'Éducation nationale "ayant laissé ouverte la porte à ceux, parmi eux, qui voudront repasser l'examen", a-t-il précisé.

Ils seront, "répartis à travers 53 centres d'examens encadrés par 43 psychologues mobilisés à cet effet par la direction locale de la santé (DSP) en plus des conseillers d'orientation scolaire exerçant au niveau de ces structures", a-t-il précisé à ce propos.

BOUMERDES

210 opérations inscrites pour l'extension du réseau gaz

La wilaya de Boumerdes compte 210 opérations inscrites pour le raccordement des zones d'ambre au réseau de gaz naturel, indique un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et de gaz.

"Dans le cadre des opérations inscrites pour le raccordement des zones d'ambre au gaz naturel, la direction de distribution de Boumerdes compte 210 opérations inscrites dans la wilaya, 37 opérations sont terminées et mise en service, tandis que 71 autres sont en cours de réalisation pour le raccordement de 14 224 foyers au réseau de distribution de gaz naturel qui s'étend sur une longueur de 851,85 km", précise le communiqué.

"D'autres affaires au nombre de 61 sont en phase de lancement des travaux et dont les études sont déjà réalisées permettant le raccordement de 8 800 foyers par la réalisation de plus de 492 km de réseau, le reste des opérations prévues sont en cours de préparation des dossiers afin d'entamer les études", ajoute-t-on.

La même source a relevé que la wilaya de Boumerdes "a connu un important développement de son réseau gazier ces dix dernières années, résultat de la concrétisation de plusieurs projets visant l'amélioration du taux de couverture en gaz dans la wilaya". "Le nombre de client gaz est passé de 48 166 en 2010 à 126 830 en 2020, soit une évolution de 162%", affirme-t-on. Toutefois, la direction de distribution de Boumerdes regrette le fait que des projets de grande envergure peinent toujours à être réalisés et mis en service à cause de l'opposition de certains propriétaires de terrains", citant le cas de la commune d'Afir qui compte 2 570 foyers non raccordés en raison de ce même obstacle.

OUM EL BOUAGHI

11000 hectares de terres agricoles endommagés par la grêle et les incendies

Une surface agricole totale de 11.000 hectares a été endommagée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi par les incendies et les chutes de grêle, enregistrés au cours de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris, dimanche auprès du service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la Direction des services agricoles.

Ces surfaces qui étaient dédiées à la céréaliculture sont réparties entre les daïras d'Ain Kercha, Fekrina, Meskiana et Oum El Bouaghi selon la même source qui a indiqué que la superficie totale cultivée dans cette wilaya au cours de l'actuelle saison agricole s'élève à 216.000 hectares.

Quant à la production céréalière enregistrée dans cette wilaya lors de la campagne moissons-battages 2019-2020, la même source a fait savoir que celle-ci a atteint 2,83 millions de quintaux, tous genres confondus, contre 3,8 millions de quintaux lors de l'exercice précédent.

Le recul de la production est dû à "la baisse de la pluviométrie" en plus des "dégâts causés par la grêle et les feux de récoltes", a-t-on ajouté. Pour rappel, la Caïse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Oum El Bouaghi avait procédé, la semaine dernière, au dédommagement de 24 agriculteurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle et les incendies.

SAÏDA

Attribution prochaine de 290 logements publics locatifs à Hsasna

Quelque 290 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans la commune de Hsasna (Saïda) à leurs bénéficiaires, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les travaux d'aménagement de ce quota de logements, pris en charge par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), concernent le raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'électricité et le gaz, en plus de l'éclairage public et de l'aménagement des trottoirs et du bitumage des routes, a-t-on indiqué. Les services de

la daïra de Hsasna, a-t-on relevé, ont élaboré la liste provisoire des bénéficiaires des nouveaux logements à communiquer prochainement.

D'autre part, les travaux de réalisation de 50 logements de la même formule sont en cours au niveau de la commune d'El-Maâmoura, daïra de Hsasna, et ont atteint un taux d'avancement de 90%, a indiqué la même source.

Le programme global de logements du type LPL de la daïra de Hsasna est estimé à 900 unités, dont 400 ont été réalisées, le reste est en cours d'achèvement.



TOURISME - POSTE - COMMUNICATION

Paiement électronique: tous les acteurs appelés à s'orienter vers la transition numérique

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou a appelé, lundi à Alger, l'ensemble des acteurs à s'engager à la généralisation des instruments de paiement électronique et s'orienter vers la transition numérique.

Lors d'une allocution prononcée avant la signature de l'accord de généralisation des moyens du paiement électronique au niveau des structures touristiques entre les secteurs du Tourisme et de la Poste, M. Hamidou a appelé l'ensemble des acteurs à s'en tenir à la généralisation des moyens du paiement électronique et à s'orienter vers la transition numérique et l'utilisation des nouvelles technologies pour parvenir à un tourisme numérique d'excellence.

L'accord a été signé par les opérateurs du secteur touristique à savoir, le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), l'Office nationale du tourisme (ONT), Tourisme et voyages, la Fédération nationale des hôteliers (FNH), Fédération nationale des Associations des agences de tourisme (FNAT), d'une part, et Algérie Poste, d'une autre part.

"Cet accord traduit la conjugaison des efforts pour l'édification de la nouvelle Algérie, une Algérie numérique", a mis en avant le ministre du Tourisme, soulignant qu'il était inéluctable d'opter pour cette généralisation.

Le secteur du Tourisme est appelé, plus que jamais, à "contribuer de manière globale et intensifiée au développement durable et le service des citoyens tout en répondant aux besoins et aspirations de la société basés principalement sur les nouvelles technologies, a-t-il fait savoir.

Dans ce sillage, M. Hamidou a souligné que son secteur ne ménagera aucun effort pour la généralisation des moyens de paiement électronique à toutes les activités touristiques et hôtelières ainsi qu'au niveau des différents acteurs dans le domaine de l'artisanat, du travail familial et le paiement par QR code.

Il a également rappelé que le plan d'action du Gouvernement reposait sur une réforme profonde du système bancaire et financier à travers la modernisation et la diversification des produits financiers en focalisant sur la généralisation des moyens de paiement électronique afin de réduire les transactions en espèces et traditionnelles prévues dans les dispositions de l'article 11 de la loi des finances 2020 relative à la mise des moyens de paiement électroniques à la disposition du consommateur.

Pour sa part, le ministre de la Poste et des télécommunications, Brahim Boumzar, a indiqué que le renforcement de l'utilisation des TIC dans la modernisation des transactions, tous types confondus, constituait un enjeu voire un choix stratégique indispensable.

Parmi les applications sur lesquelles misent les hautes autorités pour réaliser "un saut qualitatif" en matière de pratiques économiques, figure le e-paiement jouissant d'une place "axiale" dans la nouvelle approche de l'Etat qui tend à faciliter et accélérer les échanges entre les différents opérateurs économiques.

M. Boumzar a qualifié cet accord d'"initiative qualitative" à travers laquelle les deux secteurs ont voulu conjuguer leurs efforts et promouvoir les prestations assurées par les hôtels, les complexes, les promenades et les restaurants en présentant des facilitations devant améliorer l'accueil et la prise en charge de leurs clients, outre la promotion de la destination touristique de l'Algérie en permettant au secteur du tourisme de s'acquitter de son rôle de générateur de richesse".

En vertu de cet accord, Algérie poste facilite aux opérateurs des établissements touristiques l'ouverture des comptes courants tout en garantissant leur accompagnement dans l'installation des Terminaux de paiement électronique (TPE) fonctionnant avec la carte Edahabia.

Pour s'assurer de l'efficacité de cette opération sur le terrain, les deux ministres ont procédé, au niveau de la Résidence Marina "H3" à Sidi Fredj, à un essai de ces terminaux et du mode de paiement par QR code en sus de l'application de paiement "Baridi Pay".

LIQUIDITÉS FINANCIÈRES

"Le problème sera bientôt résolu" (ministre)

Le ministre des Finances, Ayman Benabderrahmane a affirmé lundi à Alger que le problème de liquidité sera résolu, au plus tard en octobre prochain.

Le ministre qui était invité de la chaîne 1 de la Radio nationale, a déclaré que le problème de manque de liquidités enregistré récemment dans le pays était dû principalement au ralentissement de l'économie nationale du fait du confinement imposé par la pandémie de Covid-19, notamment de mars à juillet. "La disponibilité de la liquidité est prévue au plus tard en octobre" avec la reprise des activités économiques, a-t-il estimé.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné au Premier ministre l'ouverture immédiate d'une enquête sur les causes des incidents sur-



venus récemment et qui ont impacté la vie des citoyens et l'économie nationale, y compris le manque de liquidités dans certaines banques et bureaux de poste.

M. Tebboune avait présidé le 11 août au siège de la Présidence de la République, une réunion consacrée à l'examen de la situation sécuritaire et financière dans le pays, suite à la crise de manque de liquidités enregistrée quelques jours avant l'Aïd. Les investigations approfondies avaient révélé des retraits farineux en un laps de temps très court, ce qui a entraîné la pénurie de liquidités au niveau des bureaux de postes.

COMMERCE

Tindouf : le Gouvernement aspire à conquérir le marché africain

Le ministre du Commerce, Kamel Rezzig, a révélé lundi depuis Tindouf que le gouvernement fonde de larges espoirs sur la conquête commerciale du marché africain via les postes frontaliers.

"Conquérir commercialement le marché africain requiert des préparatifs de tous les secteurs, notamment ceux du Commerce, des Finances, des Transports et les Douanes," a affirmé M. Rezzig à l'annonce d'une visite de travail d'une journée dans la wilaya.

Accompagné du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, le ministre du Commerce a indiqué que l'ouverture du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien "Mustapha Benboulaïd" constitue un signe à l'adresse des opérateurs économiques pour exporter leurs produits vers la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour ce faire, a-t-il souligné, des instructions ministérielles, que ce soit du Commerce ou d'autres secteurs, ont été données pour l'exploitation de cette "porte frontalière" et atteindre les objectifs escomptés de sa création.

Il a signalé, en outre, que la wilaya de Tindouf est l'une des régions devant bénéficier du commerce de troc, profitable pour la région et sa population, à la faveur d'une loi permettant ce type de commerce dans le respect des mesures sanitaires préconisées.

Le ministre du Commerce s'est aussi voulu rassurant, en indiquant que la question a été tranchée concernant l'établissement du registre du commerce à l'export,

en plus de l'ouverture d'un registre de commerce de troc, après que le registre de commerce d'exportation en gros ait été gelé pour les wilayas frontalières.

Kamel Rezzig a également fait part, entre autres mesures prises, d'un acquis économique consistant en l'établissement du registre de commerce ambulancier, ouvrant droit à la population nomade de se déplacer aisément dans les zones d'ombre.

Evoquant le fonds de péréquation de transport dans le Sud, le ministre a fait part de la mise en place d'une commission chargée de la révision de ce fonds en vue de le rendre plus profitable pour la population, en termes de remboursements que des produits éligibles.

M. Rezzig a signalé, sur un autre plan, que son département œuvrera avec les autorités de la wilaya de Tindouf pour institutionnaliser la manifestation économique "El-Mouggar", tout en permettant à la société des foires et expositions (Safex) d'entrer de plain pied dans le commerce de troc et l'exportation. Pour sa part, le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a indiqué que cette visite "s'inscrit en droite ligne de la conférence nationale pour la relance économique axée, entre-autres, sur l'impulsion du commerce transfrontalier conformément aux recommandations", appelant à la révision des activités commerciales frontalières, dont le troc et le montage d'entreprises spécialisées dans l'exportation. Abordant la création de zones franches au niveau des wilayas de Tamanrasset, Illizi, Adrar et Tindouf, suite à l'approbation par

le conseil des ministres de la zone africaine de libre échange, M. Bekkai a indiqué que son département œuvre actuellement à l'organisation des systèmes de soutien prônés par l'Etat pour assurer la disponibilité des produits nécessaires au citoyen.

La délégation ministérielle s'est rendue au poste frontalier terrestre algéro-mauritanien "Mustapha Benboulaïd" pour s'enquérir du mouvement commercial et d'échange depuis sa création en août 2018.

Le bilan présenté à la délégation fait état de 49 opérations d'exportation en 2018 pour un volume de 270 tonnes de divers produits qui ont évolué en 2019 à 176 opérations d'exportation totalisant 5,041 tonnes de produits, contre 53 opérations d'exportation durant le premier trimestre de 2020 avec un total de 1,488 tonnes de produits.

Sur site, le ministre du Commerce a rassuré les opérateurs économiques, commerce et industrie, sur la possibilité d'exporter tous les produits, hormis une petite liste définie pour des considérations précises. Mettant à profit cette tournée dans la wilaya, le ministre a procédé à l'inauguration de l'annexe de Tindouf du Centre national du registre commerce, où il a dévoilé l'autorisation de 169 activités de commerce ambulancier devant être opérationnelles à compter de la semaine prochaine.

La délégation ministérielle a inspecté aussi une laiterie privée "Sekaya", un entrepôt privé avec chambres froides, avant de présider, au terme de sa visite de travail, une rencontre avec des opérateurs économiques sur le commerce de troc.

INDUSTRIE - SIDÉRURGIE

"Rôle primordial pour Sider El Hadjar dans le nouveau plan industriel"

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a affirmé, lundi que la complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), avec ses ressources et ses équipements actuels et à venir, "aura un rôle primordial dans le lancement du nouveau plan industriel centré sur une large intégration des ressources nationales et des compétences humaines".

"Le complexe d'El Hadjar qui a traversé de nombreuses difficultés l'ayant transformé, à l'instar d'autres groupes publics, en un fardeau pour le trésor public, ne peut être considéré, du fait de ses potentialités, comme un problème pour l'économie nationale, mais plutôt comme la rampe de lancement d'un changement qualitatif vers une véritable industrie sidérurgique permet-

tant de créer de la richesse et de bâtir l'indépendance économique dans les industries de transformation", a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse tenue au siège du complexe.

Il a ajouté que le complexe Sider El Hadjar demeure par la symbolique qu'il représente et les objectifs fixés par l'Etat, depuis sa mise en service, "une base pour créer une indépendance économique et relancer une véritable industrie sidérurgique qui répond aux besoins de l'économie nationale et donner la nouvelle impulsion d'une véritable industrie algérienne".

En réponse aux questions des représentants des médias sur la concrétisation du plan de relance du complexe El Hadjar, le ministre a relevé que "l'allè-

gement des fardeaux financiers accumulés par le complexe constitue une nécessité", soulignant que "les pouvoirs publics accompagneront ce complexe dans les négociations avec les banques et l'acquisition des équipements nécessaires pour lui permettre de sortir de la situation difficile à laquelle il fait face et de se concentrer sur la réalisation des objectifs économiques fixés".

A une question relative aux conflits qui font irruption dans le domaine économique et ont entravé, par le passé, l'activité du complexe, le ministre a indiqué que "la logique économique ne laisse pas de place aux conflits politiques au sein de la sphère économique", ajoutant que "la volonté de positionner l'Algérie sur la voie de l'industrie réelle ne tolère

pas les manipulations politiques au sein des espaces industriels et les acquis économiques".

Au premier jour de sa visite de travail à Annaba, le ministre de l'Industrie a inspecté les unités du complexe Sider El Hadjar et s'est entretenu avec les cadres du complexe sur la situation économique actuelle et les perspectives de la relance de la sidérurgie à Sider El Hadjar. Le ministre de l'Industrie devra poursuivre sa visite dans la wilaya d'Annaba en inspectant d'autres unités industrielles, dont l'entreprise nationale spécialisée dans la construction de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovial) et l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways.

PÉTROLE

Le Brent à 41,4 dollars, au plus bas depuis fin juin

Les prix du pétrole poursuivaient leur baisse mardi, atteignant de nouveaux plus bas en plus de deux mois, pénalisés par les craintes sur le niveau de la demande d'or noir.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,41 dollars à Londres, en baisse de 1,45% par rapport à la clôture de lundi, intervenue plus tôt que d'habitude en raison d'un jour férié aux États-Unis.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 3,52% à 38,38 dollars.

Vers 08H45 GMT, le Brent et le WTI sont respectivement descendus jusqu'à 41,21 dollars et 38,18 dollars, des niveaux plus vus depuis fin juin. Cette baisse "est attribuable d'abord et surtout aux inquiétudes sur la demande", a estimé Eugen Weinberg, analyste. Il relève notamment que les déplacements en voiture pendant la saison estivale ont été moins



élevés que d'ordinaire, à cause de la crise sanitaire, ce qui a pesé sur la consommation d'essence.

Selon M. Weinberg, les réserves actuelles de pétrole

sont tellement pléthoriques que le marché va avoir du mal à absorber le relâchement progressif de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés (Opep+), qui

restreignent leur production depuis plusieurs mois dans le but de faire remonter les prix.

En outre, ajoute Tamas Varga, analyste, le principal facteur de la baisse observée lundi, et qui continue de peser sur les cours, "a été la publication des prix de vente officiels de l'Arabie saoudite pour octobre".

Le royaume a en effet révélé une baisse de ses prix à l'égard de ses clients, et notamment vers l'Asie, son principal débouché.

"De plus, les attentes concernant l'achat par la Chine de beaucoup moins de pétrole dans les prochains mois sont un autre élément perturbateur", a renchéri Carlo Alberto De Casa, analyste.

ASSURANCES - PANDÉMIE COVID-19

Un coût de 50 mds USD pour le secteur mondial de l'assurance à fin juin

La crise déclenchée par l'épidémie de Covid-19 a coûté à fin juin entre 35 et 50 milliards de dollars au secteur mondial de l'assurance et de la réassurance, selon une estimation fournie mardi par l'agence de notation S&P Global Ratings.

Selon l'agence de notation, les lignes d'activités d'assurance les plus affectées par la crise du Covid-19 sont l'annulation d'événements, l'assurance de prêts immobilier, l'assurance-crédit (couvrant les entreprises sur les risques d'impayés de leurs clients) et, dans une moindre mesure, l'interruption d'activité commerciale et le secteur de l'aviation.

En revanche, l'assurance automobile et les assurances couvrant les risques de

décès devraient rester peu sensibles aux effets de l'épidémie.

Le coût de cette crise pour les vingt premiers réassureurs mondiaux, dont l'activité consiste à assurer les assureurs, a lui été de 12 milliards de dollars à fin juin, soit environ 30% de la facture totale pour l'ensemble du secteur de l'assurance, a développé Marc-Philippe Juillard, directeur chez S&P Global Ratings lors d'une téléconférence.

Sur ce total de 12 milliards, "s'élue un milliard est relatif au risque de décès".

"La crise actuelle va coûter cher au secteur de la réassurance", a assuré ce spécialiste. D'autant que le secteur s'est vu assigner en mai dernier une perspective d'évo-

lution négative par l'agence de notation, essentiellement en raison de la baisse attendue de sa rentabilité et de ses performances opérationnelles.

Ce qui signifie "qu'un certain nombre de notes (de réassureurs) pourraient être affectées négativement au cours de 12 prochains mois", a-t-il expliqué.

Pour l'heure, près de 20% des notes attribuées aux réassureurs sont désormais sous perspective négative.

Après la publication des résultats semestriels, "les pertes cumulées enregistrées par les vingt plus grands réassureurs se montent environ à 20 milliards de dollars, ce qui est tout sauf un chiffre négligeable", a relevé M. Juillard.

MARCHÉS DE CHANGES

La livre poursuit sa baisse avant la reprise des négociations sur le Brexit

La livre sterling poursuivait mardi sa baisse face aux principales devises, toujours pénalisée par les tensions concernant les négociations sur un accord commercial post-Brexit entre les Britanniques et les Européens.

Mardi matin, la livre perdait 0,43% face au billet vert, à 1,3109 dollar, et 0,39% face à la devise européenne, à 90,11 pence pour un euro.

La veille, elle avait perdu 0,85% et 0,68% face aux deux monnaies.

"Sur le marché des changes, il n'y a pas de devise qui concentre plus d'attention que la livre", tandis que les négociations entre le Royaume-Uni

et l'Union européenne reprennent mardi, a commenté Naeem Aslam, analyste pour Avatrade. Le dialogue entre les deux parties s'est tendu ces derniers jours, mettant la pression sur la devise britannique, dont le cours suit l'évolution des pronostics sur les chances d'un accord commercial. "L'UE doit faire preuve de plus de réalisme sur notre statut en tant que pays indépendant", a affirmé lundi soir dans un communiqué le négociateur britannique David Frost, selon qui "nous ne pouvons plus nous permettre de ressasser les mêmes choses" à près "six mois de dialogue". Si un compromis n'est pas trouvé

dans le "temps très limité qui nous est imparti, alors nous disposerons de conditions commerciales similaires à celles qu'a l'UE avec l'Australie", a indiqué Frost, avertissant que le Royaume-Uni "accélérerait ses préparations" en ce sens "pour la fin de l'année". Cela signifierait des droits de douanes sur de nombreux produits, potentiellement très coûteux pour de nombreux secteurs. Le Premier ministre britannique avait déclaré plus tôt que le 15 octobre faisait pour lui office de date butoir. "Boris Johnson semble pousser l'Union européenne dans ses limites pour la dernière ligne droite.

Cependant, compte tenu de l'avertissement de l'UE selon lequel le Royaume-Uni ne doit pas dénaturer l'accord de Brexit, ces discussions semblent s'effiloche avant même d'avoir commencé", a commenté Fiona Cincotta, analyste.

Déjàorageuse, l'ambiance s'est encore assombrie lorsque le Financial Times a révélé lundi que le gouvernement britannique comptait présenter un texte de loi mercredi revenant sur certaines parties de l'accord encadrant la sortie de l'UE le 31 janvier dernier.

Par ailleurs, l'euro demeurait stable face au dollar (-0,04%), à 1,1813 dollar.

CHINE

Plus forte hausse des ventes automobiles depuis 2018

Les ventes de voitures particulières en Chine ont enregistré en août une hausse de 8,8% sur un an, la plus forte depuis mai 2018, a annoncé mardi une fédération professionnelle. Un total de 1,73 million d'unités ont été vendues le mois dernier, a indiqué la Fédération chinoise des constructeurs de voitures individuelles (CPCA) dans un communiqué. Sur un mois, les ventes progressent de 6,5%, ce qui confirme une reprise sur le premier marché automobile mondial, après un début d'année perturbé par la crise du

nouveau coronavirus. Le mois d'août a été marqué par une hausse importante des ventes de véhicules haut de gamme (+32% sur un an et +3% sur un mois), a relevé la CPCA. Le secteur automobile a été particulièrement touché en Chine par l'épidémie de Covid-19. Les ventes de voitures avaient chuté de près de 80% sur un an au plus fort des contaminations en février, quand les Chinois restaient chez eux par peur du virus. Le marché avait ensuite retrouvé de la vigueur à mesure que l'épidémie refluit. Les ventes de voitures

étaient même reparties à la hausse pour la première fois depuis le début de l'année en mai (+1,9% sur un an). Le niveau des ventes reste toutefois bien inférieur à celui de l'an dernier. Sur les huit premiers mois de l'année cumulée, le chiffre est en repli de 15,2% sur un an, selon la CPCA. L'automobile est un secteur crucial pour l'économie du géant asiatique et l'un des premiers à avoir bénéficié de mesures de soutien de l'Etat. La Chine est devenue ces dernières années le plus grand marché automobile du monde.

USA- TRANSPORT- AVIATION

Le régulateur américain enquête sur des défauts de fabrication du Boeing 787

L'agence américaine de régulation de l'aviation, la FAA, enquête sur des défauts de fabrication sur des Boeing 787, après que l'avionneur américain a signalé que certaines pièces n'étaient pas conformes à ses propres standards de production.

Le géant aéronautique a déterminé que 8 avions affectés par le problème devaient être inspectés et réparés avant de pouvoir être remis en service.

"Nous avons immédiatement contacté les compagnies aériennes qui opèrent ces huit avions (...) et ils ont été temporairement retirés de la circulation jusqu'à ce qu'ils puissent être réparés", a précisé Boeing par courrier électronique lundi. "Le reste de la flotte en service remplit les critères en termes de capacité et nous inspectons les avions en production pour nous assurer que tout défaut soit repéré avant la livraison".

D'après un mémo interne de la FAA consulté par le Wall Street Journal, le régulateur pourrait examiner des erreurs au niveau du contrôle qualité qui durent potentiellement depuis 10 ans.

L'enquête pourrait conduire à des inspections renforcées de centaines d'avions, selon un article du quotidien économique publié lundi.

"Il est trop tôt pour spéculer sur la nature ou l'étendue de possibles directives de navigabilité qui pourraient résulter de l'enquête de l'agence", a indiqué la FAA.

Boeing a identifié deux problèmes au niveau du raccord d'une portion du fuselage de certains 787. "La combinaison de ces deux défauts résulte dans une pièce qui n'est pas conforme à nos standards en termes de design", explique Boeing.

"Nous avons prévenu la FAA et nous procédons à un examen détaillé des causes".

L'avionneur de Seattle traverse un passage à vide. Les annulations de commandes s'accumulent pour l'avion vedette 737 MAX, cloué au sol depuis plus d'un an après deux accidents ayant fait 346 morts et des révélations qui ont terni durablement l'image du constructeur, tandis que l'appétit pour le 787, son dernier aéronef révolutionnaire, a considérablement diminué.

Foudroyé par la pandémie, Boeing s'est retrouvé en mars dans une position humiliante pour ce symbole de la puissance des États-Unis: il a cherché à lever des fonds sur les marchés afin de financer ses opérations durement éprouvées.

Sans succès.

La société, qui est un des plus importants fournisseurs du Pentagone, revendique 17.000 fournisseurs aux États-Unis et 2,5 millions d'emplois directs et indirects.

AFRIQUE DU SUD

L'économie sud-africaine s'effondre de 51% au 2^e trimestre

L'économie sud-africaine, la plus industrialisée d'Afrique, s'est effondrée de 51% entre avril et juin, en pleine pandémie de Covid-19, a annoncé mardi l'agence de statistiques du pays (StatsSA).

Ce recul sans précédent du PIB était anticipé en raison du strict confinement imposé dans le pays à partir du 27 mars afin de freiner la propagation du nouveau coronavirus, en limitant les déplacements de la population, mais au détriment de la plupart des activités économiques.

Le plongeon du PIB est en grande partie imputé au fort recul des secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière et de l'exploitation minière accusant une baisse d'activité de plus de 70%. Neuf des dix secteurs principaux économiques du pays se sont contractés, selon StatsSA. L'économie sud-africaine était déjà en récession - sa deuxième en deux ans - lorsque l'épidémie s'est déclarée dans le pays.

L'économie avait reculé de 2% au premier trimestre de cette année.

Le plongeon du deuxième trimestre "éclipse le ralentissement de 6,1% enregistré sur un an au premier trimestre 2009 lors de la crise financière mondiale", a ajouté l'agence.

ANALPHABÉTISME Le CNDH appelle à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, lundi dans un communiqué à la veille de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année, à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation.

Le CNDH a appelé le Gouvernement à "soutenir les efforts de mise en œuvre et de consécration des 17 objectifs de développement durable (ODD 2020-2030), notamment le 4ème objectif qui appelle les Etats à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie".

Dans ce cadre, le Conseil a appelé la société civile à "mener des campagnes organisées et continues pour sensibiliser toutes les catégories de la société qui n'ont pas bénéficié d'enseignement primaire à rejoindre les centres d'alphabétisation".

"Compte tenu de la situation sanitaire cette année qui a imposé la fermeture des écoles et la suspension des cours et des centres d'alphabétisation du fait de la Covid-19, le CNDH a mis l'accent sur la nécessité de "trouver les meilleurs moyens pour assurer une reprise des cours d'alphabétisation tout en respectant les mesures sanitaires".

Après avoir rappelé que l'Algérie avait déployé depuis l'indépendance de grands efforts dans le domaine de la vulgarisation de l'enseignement en général notamment à travers l'élaboration de politiques d'alphabétisation", le CNDH a estimé que l'alphabétisation est une question de dignité humaine et de respect des droits de l'homme".

TOURISME Plages : plus de 23 millions d'estivants du 15 au 31 août dernier (ministre)

Le nombre d'estivants ayant afflué sur les plages du pays du 15 au 31 août s'est établi à plus de 23 millions, a indiqué lundi à Alger le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou.

Depuis l'ouverture progressive des plages jusqu'au 31 août, 23 millions d'estivants ont été enregistrés tandis que plus de 234.000 réservations ont été enregistrées au niveau des hôtels avant d'atteindre d'ici au 30 septembre, plus de 586.000 réservations, a déclaré le ministre en marge d'une visite à la Résidence Marina "H3" à Sidi Fredj.

Le ministre qui inspectait les travaux de réhabilitation et de modernisation de la Résidence Marina "H3" en marge de la signature de l'accord de généralisation des moyens du paiement électronique au niveau des structures touristiques entre les secteurs du Tourisme et de la Poste, a indiqué que "la cadence des travaux des hôtels est en nette amélioration après le grand retard accusé dans la réhabilitation".

"Ces hôtels seront opérationnel à la fin de cette année".

Évoquant le domaine de l'Artisanat, il a annoncé la distribution, en coordination avec Algérie Télécom, de 400.000 bavettes aux élèves concernés par l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et 600.000 bavettes aux candidats du baccalauréat".

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie a contribué avec 200.000 bavette à cette opération, a fait observer le ministre.

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

La Gendarmerie nationale met en place un plan de sécurisation

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan spécial pour sécuriser les examens du BEM et du BAC tout en prenant une série de mesures, en vue de garantir la sécurité du périmètre des établissements scolaires à travers le renforcement des patrouilles de contrôle et la facilitation du trafic au niveau des axes avoisinants les centres d'examen.

Ce plan est axé principalement sur "la sécurisation des centres d'examen et leurs périmètres par le déploiement des dispositifs opérationnels, fixes et mobiles afin d'assurer une sécurité de proximité efficace", a précisé le commandement de la Gendarmerie nationale dans un

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION Baisse du taux d'analphabétisme en Algérie à 8,71 (ONAEA)

Le taux d'analphabétisme en Algérie a baissé à 8,71% selon les dernières estimations de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA) qui a affirmé que l'Algérie œuvrait "sans relâche" à poursuivre la lutte contre ce fléau dans le but de bâtir une société "plus durable".

Le Directeur de l'ONAEA, Kamel Kherbouche a indiqué, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, célébrée le 8 septembre de chaque année, que la "stratégie nationale d'alphabétisation adoptée depuis 2008 avec les partenaires officiels (13 départements ministériels, la société civile, 211 associations locales et 8 autres nationales) a contribué à la baisse du taux d'analphabétisme à 8,71%", ajoutant que le nombre d'inscrits dans les classes d'alphabétisation a atteint, depuis le lancement de la stratégie, 4.540.709 apprenants dont la majorité de sexe féminin soit 87,07%.

D'après les mêmes estimations, 3.238.357 analphabètes ont été libérés (76%) dont 365.840 hommes outre l'insertion, en 2019, de 397 apprenants dans l'enseignement à distance et de 738 dans la formation professionnelle, sachant que l'année scolaire 2019-2020 a connu l'inscription et la réinscription de 386.578 apprenants dont 34.980 de sexe masculin.

Par ailleurs, l'ONAEA a enregistré 1.946 apprenants en langue amazighe à travers 18 wilaya en sus de 129 autres au niveau des centres de formation de service national dans 5 wilayas, outre 7.575 apprenants dans des centres de rééducation



tion et de réadaptation. La conjugaison des efforts en matière d'alphabétisation en Algérie a permis le suivi du projet de modernisation du programme d'alphabétisation des femmes rurales dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

En outre, l'Algérie "œuvre sans relâche à poursuivre la lutte contre le fléau d'analphabétisme afin de permettre à tous les citoyens d'exercer leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturelles dans le cadre des nouvelles approches internationales en vue de bâtir une société durable", a-t-il soutenu. Le domaine de l'alphabétisation et de l'enseignement pour

adultes en Algérie "enregistre des actions positives, fruit de la stratégie nationale d'alphabétisation, devenue depuis 2016, plurilingue avec l'introduction de Tamazight, grâce à laquelle l'Office s'est adjugé le prix d'alphabétisation UNESCO-Roi Sejong (édition 2019), en reconnaissance aux efforts consentis en matière d'alphabétisation des adultes avec l'utilisation des deux langues nationales l'arabe et Tamazight". Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale d'alphabétisation, l'ONAEA a tracé un programme au niveau de toutes les wilayas du pays portant sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture au profit des jeunes et des adultes, lors de la propagation de la pandémie de

Covid-19 et au-delà.

Selon l'Unesco, la crise de la pandémie du nouveau coronavirus a été un rappel brutal du fossé qui sépare le discours politique de la réalité, ce fossé a un impact négatif sur l'apprentissage des jeunes et des adultes qui n'ont pas ou peu de compétences en lecture et en écriture, qui tendent par conséquent à être confrontés à de multiples désavantages.

Pendant la crise de la Covid-19, dans de nombreux pays, les programmes d'alphabétisation des adultes ont été absents des premiers plans de la réponse éducative, de sorte que la majorité des programmes d'alphabétisation des adultes qui existaient déjà ont été suspendus.

Dans le cadre de la réflexion sur la façon de recourir à des pédagogies et à des méthodologies d'enseignement innovantes et efficaces dans les programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes face à la pandémie et au-delà, l'ONAEA prend par t à travers une conférence virtuelle à distance, à une discussion mondiale collective à l'effet de réinventer l'enseignement et l'apprentissage de l'alphabétisation pour les jeunes et les adultes afin de faire avancer la réalisation de l'objectif du développement durable 4.

GHARDAIA

Finalisation des raccordements au réseau d'assainissement de l'ensemble des localités de la vallée du M'zab

L'ensemble des habitations et immeubles se trouvant dans les localités de la vallée du M'zab (4 communes) sont raccordées au collecteur principal du mégaprojet intégré d'assainissement liquide et de protection contre les crues de l'Oued, a assuré mardi à l'APS le directeur des Ressources en eau de la wilaya.

Le raccordement de l'ensemble des quartiers et localités des communes de Daya Ben-Dahoua, Ghardaia, Bounoura et El-Atteuf a été achevé au terme de la réalisation du dernier tronçon d'une longueur de 1,9 km linéaire sous forme de galeries devant prendre en charge les eaux usées de la commune de Daya Ben Dahoua (plus de 20.000 habitants) et la bourgade de Touzouz, a précisé Lahbib Boulouar.

L'achèvement de ce dernier tronçon de raccordement au collecteur principal d'assainissement permet l'éradication des fosses septiques et les débordements fréquents des eaux usées, estimant, pour leur part, des élus et autres habitants de la commune située en amont de la vallée du M'zab. Considéré comme le plus impor-

tant projet intégré d'assainissement initié dans le sud du pays, pour un coût de plus de 11 milliards DA, cet ouvrage, qui a été lancé en 2004, a connu une phase de répit "forcée" suite aux intempéries qu'a connues la région de Ghardaia le 1er octobre 2008 et un retard imputé aux problèmes d'expropriation sur le tracé du réseau, selon les données du secteur des ressources en eau. Sa concrétisation a été dictée par l'évolution rapide de la population concentrée dans l'espace urbanistique de la région, touchant même le lit mineur de l'Oued, et qui a engendré un danger de pollution de la nappe alluvionnaire de ce cours d'eau vital pour la survie de toute la région (les quatre communes), a-t-on souligné. Pour mettre un terme aux dangers qui guettaient la population locale, les pouvoirs publics ont lancé ce projet intercommunal intégré qui comporte de nombreux ouvrages, en amont et en aval de l'Oued, dont trois digues de rétention sur les oueds Boubrik, Labiodh et El-Himer, qui ont un rôle de régulateurs, et également des réserves aquifères

de plus de 46 millions m3 d'eau, selon la même source. Parallèlement, des travaux de calibrage et d'endiguement de l'Oued sur 25 km, entre Daya Ben-Dahoua et El-Atteuf ont été menés avec la réalisation d'un collecteur principal des eaux usées, avec un segment de trois kilomètres en "ovoïde" (galeries). Le projet a été bouclé par la réalisation d'une station de traitement des eaux usées par lagunage devant fournir 46.000 m3/jour d'eau traitée et réutilisables à des fins agricoles, a-t-on encore précisé. Pour la concrétisation de ce projet quelque 700 millions DA ont été dégagés par les pouvoirs publics pour indemniser près de 200 propriétaires de terrains situés sur le tracé du projet.

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des citoyens des zones les plus urbanisées de la vallée du M'zab, à supprimer la pollution engendrée par l'évacuation des eaux usées et à préserver la nappe phréatique et les eaux souterraines dans cette vallée, en plus de mettre un terme à la dégradation environnementale de cette région touristique.

merie, rappelant que les examens de fin de cycle se déroulent cette année dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la Covid-19, d'où la mise en place d'un protocole sanitaire pour la protection des candidats et du personnel encadrant.

La Gendarmerie nationale met à la disposition des citoyens, le numéro vert 10-55, en cas de demande de secours ou d'intervention, l'application mobile « TARIKI » via internet ou à travers la page Facebook pour s'informer de l'état des routes tout au long de la période des examens, a conclu le communiqué.

AFRIQUE - ENVIRONNEMENT

Le PNUÉ lance une évaluation de la pollution de l'air et des changements climatiques en Afrique

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) a lancé lundi, en conjonction avec la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC), la première évaluation de la pollution de l'air et des changements climatiques sur le continent africain.

Juliette Biao Koudenoukpo, directrice et représentante régionale du bureau africain au sein du PNUÉ, a déclaré que cette évaluation permettrait de produire des informations exactes et rapides afin de renforcer la réponse aux effets néfastes des changements climatiques et de la pollution de l'air sur l'environnement, la santé humaine et les conditions de vie.

"Face à l'inégalité croissante en termes de pollution, une part importante des décès liés à la pollution de l'air ont lieu en Afrique, et pourtant nous manquons d'informations exactes et rapides", a déclaré Mme Koudenoukpo à Nairobi lors d'un événement marquant la première Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus. La responsable a souligné l'impératif de faire de la sensibilisation une priorité ainsi que de renforcer la surveillance de l'impact négatif de la pollution de l'air en Afrique.

Une meilleure qualité de l'air, combinée à une action contre les changements climatiques, est essentielle pour stimuler une croissance verte et inclusive en Afrique, a-t-elle dit.

Phillip Osano, directeur du centre de l'Institut de Stockholm pour l'environnement à Nairobi,



a indiqué que cette évaluation déterminerait comment le développement du continent pourrait être accéléré sans nuire aux écosystèmes. "Elle se concentrera sur l'identification de stratégies cohérentes capables d'apporter de nombreux avantages en termes de qualité de l'air et de climat", a dit M. Osano.

Le manque de données adéquates et de politiques cohérentes a sapé les actions contre la pollution de l'air et les changements climatiques en Afrique, a-t-il estimé. "Les pays ont besoin de ces données pour éclairer des politiques capables de réduire la pollution de l'air et de réaliser les

priorités de développement national et les objectifs climatiques", a dit M. Osano.

Selon lui, cette évolution renforcera la connaissance locale et les capacités institutionnelles pour permettre aux gouvernements d'intégrer et de mettre en oeuvre efficacement des politiques contre la pollution de l'air et les changements climatiques.

La directrice du secrétariat de la CCAC, Helena Molin Valdes, a souligné que cette évaluation aiderait à identifier les priorités de développement et les actions susceptibles de réduire la pollution de l'air au cours de la prochaine décennie. Cette évaluation

renforcera les efforts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre en accord avec les engagements mondiaux, a-t-elle indiqué.

Alice Kaudia, l'une des co-présidentes dirigeant cette évaluation, a observé que la pollution de l'air constituait une menace pour la survie même des modes de vie et des écosystèmes.

Des millions de personnes en Afrique meurent prématurément en raison de la pollution de l'air, d'où l'urgence de combattre cette menace, a-t-elle fait valoir.

"En Afrique, la situation est grave puisque le segment le plus vulnérable de la population africaine, constitué des femmes et des enfants, est le plus exposé au risque de maladies respiratoires chroniques dues à une exposition à une pollution atmosphérique intérieure liée à l'utilisation de la biomasse comme combustible pour la cuisson et de la paraffine pour l'éclairage", a indiqué Mme Kaudia.

Cette nouvelle évaluation a pour but de renforcer la communauté de pratique existante entre les scientifiques et décideurs politiques afin de renforcer la réponse aux changements climatiques et à la pollution de l'air en Afrique, a-t-elle souligné.

PAKISTAN

18 mineurs tués dans un éboulement

Au moins 18 mineurs ont été tués et une vingtaine blessés mardi après un éboulement dans une mine de marbre dans le nord-ouest du Pakistan, ont indiqué les autorités dans un nouveau bilan.

Des blocs de marbre blanc se sont écrasés sur des travailleurs lundi soir dans le district montagneux de Mohmand, frontalier de l'Afghanistan. "Jusqu'à présent, 18 corps et 20 blessés ont été retirés après un éboulement dans une mine de marbre", a déclaré Muhammad Arif, le ministre des Mines de la province du Khyber-Pakhtunkhwa (nord-ouest).

Une vingtaine d'autres mineurs seraient toujours coincés sous les décombres et une mission de sauvetage est en cours, a-t-il ajouté.

Un haut responsable du district de Mohmand, Hamid Iqbal, a confirmé le nombre de morts. Un précédent bilan faisait état d'onze morts. Les mines pakistanaises sont réputées pour leur faible niveau de sécurité. Les accidents mortels y sont fréquents. Au moins 18 mineurs avaient été tués lors d'une explosion survenue dans une mine de charbon du Baloutchistan (sud-ouest) en août 2018.

GRÈCE

Confinement total dans trois camps de migrants

Les autorités grecques ont décidé à partir de mardi et jusqu'au 21 septembre d'imposer "un confinement sanitaire total" dans trois camps de migrants près d'Athènes après l'apparition pour la première fois de cas de Covid-19 dans ces structures, indique un communiqué du gouvernement.

"Le confinement sanitaire total a été imposé aux camps de Malakassa et de Schisto (dans le nord et ouest d'Athènes respectivement) et d'Eleonas", près du centre de la capitale, précise le communiqué gouvernemental. L'après-midi, les autorités ont détecté un premier cas de coronavirus dans le camp de Moria sur l'île de Lesbos, le plus grand, hébergeant près de 12.700 personnes, soit plus de quatre fois sa capacité initiale.

Après la réalisation d'environ 1.600 tests de dépistage, au moins 17 personnes ont été détectées positives au nouveau coronavirus à Moria.

La présence de dizaines de milliers de demandeurs d'asile dans ces camps souvent insalubres à travers le pays est une source d'inquiétude pour les autorités.

La semaine dernière, le camp de Moria et deux autres camps en Grèce continentale avaient été placés en quarantaine pour 15 jours après l'apparition des cas de contamination. De strictes mesures de circulation ont été imposées dans les camps de migrants depuis la mi-mars. Le ministre des Migrations et de l'Asile, Notis Mitarachi, s'est félicité mardi de la réduction depuis janvier de 38% du nombre de migrants vivant dans les camps débordés situés sur les cinq îles de la mer Egée, transférés dans des structures sur le continent.

Il s'est aussi félicité de la réduction de 90% du nombre d'arrivées de migrants de la Turquie voisine depuis le début de l'année par rapport à 2019. La Grèce, avec 289 décès dus au Covid-19, n'a pas été aussi sévèrement touchée que d'autres pays européens. Aucun décès n'a été enregistré jusqu'ici dans les camps de migrants.

ITALIE

Cesare Battisti annonce une grève de la faim en prison

Cesare Battisti, ex-activiste d'extrême gauche condamné en Italie à la perpétuité pour quatre meurtres commis dans les années 70, a annoncé démarrer une grève de la faim pour se plaindre de son régime d'incarcération, dans une lettre rendue publique mardi.

"Ayant épuisé tous les autres moyens pour faire valoir mes droits, je me trouve contraint de recourir à une grève de la faim totale et refuser des soins médicaux", écrit-il dans une lettre envoyée à son avocat Davide Steccanella, reproduite mardi par les médias.

Cesare Battisti, 65 ans, est en isolement depuis la mi-janvier 2019 dans la prison de haute sécurité d'Oristano, en Sardaigne, ce qui le coupe de tout contact et de toute activité. Dans sa lettre, il se plaint de l'administration pénitentiaire qui ne répond pas, selon lui, à ses

requêtes écrites et orales pour "rétablir la légalité". "L'exigence d'un traitement égal à celui de tout autre prisonnier constitue une lutte continue et épuisante", commente le prisonnier, en se plaignant d'un "isolement forcé et injustifié", d'une "attention médicale insuffisante" ou encore de "la rétention arbitraire de textes littéraires". Il réclame un transfert vers une prison où il pourra plus facilement voir ses proches et la révision de son strict régime de détention - "la haute sécurité prévue pour les terroristes" - en estimant que "les conditions de risque qui le justifieraient n'existent plus".

L'ex-militant d'extrême gauche, réfugié en France pendant 15 ans, puis au Brésil, avait été capturé en janvier 2019 en Bolivie, après environ 40 ans de cavale, et extradé vers l'Italie. Quelques semaines après son incarcération, il

avait reconnu devant un magistrat, pour la première fois, sa responsabilité dans les meurtres ainsi que l'erreur de la lutte armée. Pendant son séjour en France de 1990 à 2004, Cesare Battisti avait bénéficié de la protection du président socialiste de l'époque, François Mitterrand, qui s'était engagé à n'extrader aucun militant d'extrême gauche acceptant de renoncer à la lutte armée.

Mais en 2004, le gouvernement du président Jacques Chirac avait décidé de mettre fin à la "jurisprudence Mitterrand" et d'extrader Battisti. Celui-ci s'était alors enfui au Brésil sous une fausse identité avec, selon lui, l'aide des services secrets français.

Il y a une vingtaine de jours, l'ex-président brésilien de gauche Luiz Inácio Lula da Silva a déclaré regretter d'avoir protégé M. Battisti.

FRANCE

28 écoles et 262 classes fermées à cause du coronavirus

Un total de 28 établissements scolaires et 262 classes sont actuellement fermés en France, en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus, a annoncé lundi soir le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

"Il faut s'attendre à des fermetures de classes et d'écoles ou d'établissements.

C'est le corollaire indispensable de la vigilance que nous avons. Nous fermons assez facilement de façon à être très prudents", a

déclaré le ministre sur la chaîne d'information en continu Bfmtv. Et d'expliquer que le "premier objectif était que les enfants reviennent, que tout le monde revienne, les adultes aussi", car "le rythme de l'école, c'est le rythme de la France".

Mais selon lui, le chiffre d'établissements scolaires fermés en raison de la pandémie est "forcément en progression" et "va probablement être plus élevé au cours des prochains temps".

"Trois adultes" infectés par le

coronavirus peuvent "facilement" conduire à une fermeture de classe ou d'établissement, a précisé le responsable gouvernemental.

Plus de 12 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école le 1er septembre dans le cadre d'une rentrée scolaire et maintenue en présentiel sous de strictes mesures sanitaires. A l'école, le port du masque est obligatoire pour tous les adultes sans exception. Pour les élèves, il l'est dès la sixième. La France enregistre depuis plusieurs semaines

une augmentation inquiétante des contaminations au nouveau coronavirus tout particulièrement parmi les jeunes, alors que les autorités et les médecins appellent à redoubler de vigilance et au respect stricts des mesures préventives afin d'éviter une deuxième vague.

Le dernier bilan dévoilé lundi soir par les autorités sanitaires française fait état de 25 décès dus au Covid-19 et de 4.203 nouveaux cas en 24 heures.

USA

Plus de 8.000 km² incendiés en Californie, un record depuis 1987

Des incendies ont ravagé plus de 8.000 km² en Californie, obligeant de nombreux habitants à fuir ces feux d'une ampleur inédite depuis 1987, ont indiqué lundi les pompiers.

"C'est la première fois en 33 ans qu'on dépasse les deux millions d'acres", soit

8.000 km², a déclaré Lynne Tolmachoff, porte-parole des pompiers.

"C'est clairement un record. Et nous sommes encore loin de la fin de la saison des incendies". Lundi après-midi, des milliers de pompiers luttent toujours contre les incendies. Dans l'ensemble du sud de la

Californie, ordre a été donné à la population d'évacuer les lieux et de se mettre à l'abri. Dans le nord de la Californie, plus de 200 personnes ont été évacuées par des hélicoptères de l'armée pour échapper à un incendie qui se propageait rapidement et s'était déclaré près de Fresno.

S A N T É - A L G É R I E

COVID-19 - DÉPISTAGE

Université de Mascara : mise en service d'un appareil de dépistage du virus corona

L'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a été renforcée, lundi, par la mise en service d'un appareil de dépistage du virus corona (covid-19).

L'appareil, d'une valeur de 15 millions DA et acquis grâce aux dons de bienfaiteurs, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Béni Chougrane" de Mascara, a été installé au niveau du laboratoire de l'Institut des sciences de la nature et de la vie, après le succès des tests préliminaires sur le fonctionnement de l'appareil, il y a quelques jours.

Selon le recteur de l'université de Mascara, le professeur Samir Bernata, cet appareil permet d'effectuer 96 analyses toutes les deux heures, réduisant ainsi le temps d'attente des résultats des analyses, qui se faisaient auparavant dans les wilayas d'Oran et Chlef.

Selon lui, l'appareil peut être utilisé dans le dépistage d'autres virus épidémiologiques, ainsi que dans les recherches scientifiques par les professeurs et les étudiants, après l'éradication du virus, s'il est décidé de le garder au niveau des laboratoires de l'université.

A cette occasion, un accord-cadre a été conclu entre l'université "Mustapha Stambouli" et la direction locale de la santé et de la population régissant la manière d'utiliser l'appareil de dépistage du virus corona, en plus de la programmation d'un partenariat entre les deux instances dans le domaine de la formation et les stages des étudiants et des professeurs au niveau des établissements de santé, ainsi que la formation du personnel du secteur de la santé dans quelques spécialités disponibles à l'université.

Le directeur de la santé et de la population, le Dr. Mohamed Elamri, a indiqué que le nombre de cas du covid-19 pris en charge actuellement au niveau des hôpitaux de la wilaya a été réduit à 14 malades seulement, dispatché sur l'hôpital "Issad Khaled" de Mascara et les hôpitaux de Tighenif et Sig.

Il a ajouté qu'il n'y a aucun malade au niveau des hôpitaux de Mohammadia et Ghriss, et le personnel des hôpitaux prenant en charge les cas de virus corona s'est réduit de 60 à 5% actuellement.

De son côté, le président de la Chambre de commerce et d'industrie "Béni Chougrane" de Mascara, Miloud Kouchache, a indiqué que les donateurs et les opérateurs économiques ont participé, auparavant, dans des opérations de solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya pour réduire la propagation du virus corona.

Ils ont également pris en charge les réparations urgentes au niveau de quelques ailes de l'hôpital "Issad Khaled" et comptent, actuellement, acquérir un appareil de radiographie pour les malades atteints du cancer.

285 nouveaux cas, 198 guérisons et 9 décès

Deux cent quatre-vingt-cinq (285) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 198 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 46938, dont 285 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1571 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33183, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 9 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 35 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



EN VISITE À BLIDA

Djerad : "l'élite médicale a démontré sa compétence durant la pandémie de Covid-19"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, lundi, que l'élite médicale algérienne "a démontré son patriotisme et sa compétence" depuis le début de la propagation de la pandémie de la Covid-19 en Algérie.

"L'élite médicale algérienne qui a fait preuve de patriotisme et de compétence a pu gagner l'appui des citoyens et des autorités publiques, tout en donnant une véritable leçon à ceux qui doutaient des capacités du pays", a déclaré le Premier ministre sur les ondes de la Radio de Blida.

Et d'ajouter: "nous devons les saluer (les staffs médicaux) en reconnaissance à leurs



capacités et les encourager par tous les moyens disponibles".

Pour le Premier ministre, "c'est là, la preuve que les Algériens se mobilisent face aux difficultés et oeuvrent

pour leur pays et leur sécurité". Djerad a saisi l'occasion pour saluer les staffs médicaux et rendre hommage à ceux parmi eux qui ont été emportés par cette pandémie, souhaitant un prompt réta-

blissement à l'ensemble des malades atteints par le nouveau coronavirus.

Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait donné, lundi à partir de Blida, le coup d'envoi des épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) session 2020.

Djerad avait procédé à l'ouverture des plis contenant les copies de l'épreuve de langue arabe au centre d'examen du lycée "El Fath" du chef lieu de Blida, où il s'est enquis des conditions d'examen des candidats, qui se déroulent, cette année, dans une conjoncture sanitaire "exceptionnelle" due à la pandémie du nouveau coronavirus.

COVID-19 - CONSEIL CONSTITUTIONNEL

"Les décisions de l'Etat face à la propagation de la pandémie de Covid-19 étaient dans l'intérêt des citoyens"

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche a salué, lundi à Alger, toutes les décisions prises par l'Etat pour endiguer la propagation de la pandémie de COVID-19, précisant que les mesures préventives visaient la préservation de la santé du citoyen.

"Toutes les mesures prises par les autorités depuis le début de la propagation de la COVID-19 visaient la préservation de la santé du citoyen", a déclaré M. Feniche dans une déclaration en marge des travaux de l'université d'été organisée par la Cour constitutionnelle turque sous le thème "restriction des droits et libertés dans l'état d'urgence sanitaire".

M. Feniche s'est félicité "des décisions prises par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune et le Premier ministre Abdelaziz Djerad tendant à endiguer cette pandémie mondiale".

Soulignant que la Constitution algérienne "ne prévoit pas l'état d'urgence sanitaire", le président du Conseil constitutionnel a indiqué, par ailleurs, que le Président de la République avait toutes les prérogatives pour le décreté en ces circonstances et par conséquent, tous les décrets et l'ensemble des mesures rendus durant la période de la pandémie "ne sont pas contraires à la Constitution".

Intervenant sur le thème de ces travaux qui se sont

déroulés par visioconférence, le membre du Conseil constitutionnel, Salima Mesrati a précisé que la Constitution de 2016 "a défini l'état d'exception et a accordé au Président de la République le pouvoir discrétionnaire pour le décréter et fixer les conditions et les mesures à prendre, mais elle n'a pas prévu l'état d'urgence sanitaire, car l'Algérie n'a pas connu auparavant une telle pandémie". Après avoir rappelé les mesures importantes prises pour la lutte contre la pandémie, Mme Mesrati a affirmé que les mesures préventives prises "ont été promulguées par voie de décrets exécutifs, le Premier ministre étant habilité en matière de régulation administrative". A ce propos, elle a souligné que depuis le 21 mars dernier, "le Premier ministre a promulgué successivement plus de 22 décrets exécutifs en vertu desquels ont été prises les mesures préventives pour la lutte contre la propagation du virus".

"L'annonce de l'Etat d'urgence sanitaire en tant que nécessité conjoncturelle exceptionnelle pour la mise en place d'un système juridique visant un retour à la normale, pou rrait constituer une +restriction partielle temporaire- imposée à certains droits et libertés garantis par la Constitution, dont la liberté de culte, de réunion, de manifestation pacifique, de déplacement et de commerce", a-t-elle souligné. Cependant, les mesures préven-

tives imposées visent à atteindre un intérêt sérieux au regard de la conjoncture sanitaire exceptionnelle en Algérie, laquelle va disparaître une fois la pandémie maîtrisée". Par ailleurs, la représentante du Conseil constitutionnel a rappelé que la Constitution algérienne et le système juridique "garantissent aux citoyens" la protection judiciaire de ces libertés et droits à travers l'appel en annulation" contre la décision organisationnelles relevant de la compétence du Conseil d'Etat, ajoutant que "les autorités judiciaires compétentes n'ont pas enregistré de contentieux judiciaires portant appel des décrets exécutifs émis par le Premier ministre concernant l'adoption du système de prévention contre le coronavirus, sous prétexte d'atteinte à leurs droits et libertés".

"La prise de conscience des citoyens quant à la gravité de la pandémie et aux exigences de sa maîtrise a atteint de hauts niveaux, notamment avec la contribution des organisations de la société civile aux campagnes de sensibilisation", a-t-elle soutenu.

Ont pris part aux travaux de l'Université d'été, des représentants d'institutions constitutionnelles issus de plusieurs pays dont l'Indonésie, l'Afghanistan, l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie Herzégovine, la Bulgarie, le Cameroun et le Kazakhstan.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

LE BILAN DANS LE MONDE

Au moins 893.524 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 893.524 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi.

Plus de 27.387.170 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 18.115.200 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de lundi, 3.816 nouveaux décès et 236.135 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.133 nouveaux morts, le Brésil (310) et les Etats-Unis (299). Les Etats-



Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 189.221 décès pour 6.301.451 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 2.333.551 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le

Brésil avec 126.960 morts pour 4.147.794 cas, l'Inde avec 72.775 morts (4.280.422 cas), le Mexique avec 67.781 morts (637.509 cas), et le Royaume-Uni avec 41.554 morts (350.100 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par

rapport à sa population, avec 91 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (85), l'Espagne (63), le Royaume-Uni (61), et le Chili (61).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.144 cas (10 nouveaux entre lundi et mardi), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.335 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mardi à 11h00 GMT 298.051 décès pour 785.073 cas, l'Europe 218.879 décès (4.253.629 cas), les Etats-Unis et le Canada 198.405 décès (6.433.578 cas), l'Asie 107.382 décès (5.909.201 cas), le Moyen-Orient 38.499 décès (1.595.154 cas), l'Afrique 31.489 décès (1.308.469 cas), et l'Océanie 819 décès (30.068 cas).

RUSSIE

Le nombre de cas augmente de 5.099 pour un total de 1.035.789

La Russie a enregistré 5.099 cas supplémentaires d'infection au nouveau coronavirus ces dernières 24 heures, portant le total provisoire à 1.035.789, a annoncé mardi le centre national de réponse au COVID-19. Au cours de la même période, 122 décès supplé-

mentaires ont été signalés, portant le bilan national des morts à 17.993. Moscou, la région la plus touchée du pays, a signalé 695 nouveaux cas, portant le nombre des infections à 267.742, a indiqué le centre dans un communiqué, ajoutant que 850.049

patients s'étaient rétablis à ce jour, dont 6.772 ces dernières 24 heures. En date de lundi, 205.834 personnes étaient toujours sous observation médicale, tandis que plus de 38,9 millions de tests ont été effectués à travers le pays.

ESPAGNE

L'Espagne dépasse la barre des 500.000 cas

L'Espagne, pays européen parmi les plus touchés par la pandémie de coronavirus, a dépassé la barre des 500.000 cas diagnostiqués, selon le dernier bilan publié lundi par le ministère de la Santé.

Depuis le début de la pandémie, le pays de 47 millions d'habitants a recensé 525.549 cas. Ces deux dernières semaines, le pays a détecté en moyenne 7 à 8.000 cas par jour dont environ le tiers dans la région de la capitale Madrid, épice de l'épidémie

comme au printemps. Malgré l'explosion récente de nouveaux cas qui a entraîné l'adoption par les autorités de nombreuses mesures de restriction, la mortalité reste très inférieure à celle observée durant la première vague de contagion en mars-avril.

Le nombre de victimes du Covid-19 s'élève au total à 29.516 dans le pays, dont 237 ces sept derniers jours, loin du pic de la pandémie début avril quand près de 1.000 personnes étaient mortes en un

jour. "La situation est bien plus favorable" qu'au printemps, a souligné lundi l'épidémiologiste en chef du ministère de la Santé, Fernando Simon. "Mais nous restons dans une phase ascendante", a-t-il mis en garde. Le ministre de la Santé Salvador Illa avait lui-même annoncé un taux d'occupation des unités de soins intensifs "beaucoup plus bas" qu'au printemps. De plus, l'âge moyen des porteurs du virus a considérablement baissé, se

situant autour de 40 ans, avec une plus grande proportion d'asymptomatiques détectés grâce à un nombre de tests bien plus grand. Ces chiffres tombent en pleine rentrée scolaire dans le pays marquée par la peur de nombreux parents de renvoyer leurs enfants dans les écoles, fermées depuis six mois. Les autorités ont imposé le port obligatoire du masque dès 6 ans et à tout moment à l'école afin d'éviter les contaminations dans les établissements.

EGYPTE

L'Egypte franchit la barre des 100.000 cas

L'Egypte a franchi la barre des 100.000 cas de nouveau coronavirus, a annoncé le ministère de la Santé. Le pays, qui avait annoncé son premier cas de Covid-19 le 14 février, a recensé précisément lundi soir 100.041 contaminations dont 5.541 morts. Par ailleurs, 79.008 guérisons ont été enre-

gistrés selon le ministère. En mars, les autorités du pays avaient imposé des mesures visant à limiter la propagation du virus comme la fermeture des lieux de culte, des cafés, des restaurants et des aéroports. Un couvre-feu nocturne avait également été mis en place. Depuis le 1er juillet, le gouver-

nement a autorisé la réouverture partielle des mosquées, des églises, des cafés et des restaurants ainsi que des lieux culturels. Il a annulé le couvre-feu et rouvert les aéroports et l'espace aérien. Les musées, les sites touristiques et archéologiques ont également rouvert progressivement.

USA - VIRUS - VACCIN

Les électeurs américains se méfient d'un éventuel vaccin contre le COVID-19, selon un sondage de CBS News

Les résultats d'un nouveau sondage de CBS News montrent que la plupart des électeurs américains étaient sceptiques quant à un éventuel vaccin contre le COVID-19, et hésiteraient à se faire vacciner une fois ce vaccin disponible.

Selon les résultats publiés dimanche, seuls 21% des électeurs affirment qu'ils se feraient vacciner immédiatement si un vaccin devenait disponible gratuitement, contre 32% fin juillet. Environ 58% des électeurs envisageraient de se faire vacciner, mais attendraient d'abord de voir les effets du vaccin sur les autres avant de

franchir le pas, contre 51% fin juillet. Environ 21% des électeurs déclarent qu'ils ne se feraient jamais vacciner, contre 17% fin juillet. Les deux tiers des électeurs environ pensent que si un vaccin était annoncé cette année, ils songeraient davantage à un processus bâclé et manquant de tests qu'à une percée scientifique rapide. Dans une lettre adressée le 27 août aux gouverneurs et aux départements de la Santé, le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis Robert Redfield a demandé aux Etats d'être prêts à distribuer un éventuel

vaccin contre le coronavirus d'ici le 1er novembre. Plusieurs vaccins potentiels contre le COVID-19 sont déjà en phase 3 des essais cliniques aux Etats-Unis, dont le vaccin AZD1222, co-inventé par l'université d'Oxford et sa société dérivée Vaccitech, le vaccin ARNm-1273, développé par l'Institut national des Allergies et des Maladies infectieuses des Etats-Unis (NIAID) et la société américaine de biotechnologies Moderna, et le vaccin BNT162b2, développé par la société pharmaceutique américaine Pfizer et la compagnie allemande BioNTech.

VIRUS - VACCINS

BioNTech et Pfizer autorisées à entrer en phase 2/3 des essais de leur vaccin contre le COVID-19 en Allemagne

La société pharmaceutique allemande BioNTech SE et la société américaine Pfizer Inc.

ont reçu lundi l'autorisation de démarrer en Allemagne les essais cliniques de phase 2/3 du BNT162b2, leur vaccin potentiel contre le COVID-19. Cette autorisation leur a été accordée par l'Institut Paul-Ehrlich (PEI), l'institut fédéral allemand des vaccins et de la biomédecine chargé d'autoriser les nouveaux produits pharmaceutiques, ont déclaré les deux sociétés dans un communiqué de presse conjoint.

Les essais cliniques qui auront lieu en Allemagne font partie d'une étude mondiale menée depuis fin juillet par BioNTech et Pfizer, selon les deux entreprises.

"Cet essai contrôlé par placebo évaluera l'innocuité et l'efficacité du BNT162b2 auprès de quelque 30.000 participants âgés de 18 à 85 ans.

Auparavant, plus de 25.000 participants avaient déjà participé à l'étude", ont-elles indiqué. "Une étude de phase 3 contrôlée et de grande envergure est une condition préalable cruciale pour prouver l'innocuité et l'efficacité d'un vaccin", a déclaré le PDG et co-fondateur de BioNTech, Ugur Sahin.

La distribution du BNT162b2 n'est toujours pas approuvée dans le monde, mais BioNTech et Pfizer espèrent pouvoir déposer une demande d'approbation réglementaire en octobre si l'étude clinique actuelle s'avère réussie.

Une fois cette approbation accordée, BioNTech et Pfizer prévoient de produire jusqu'à 100 millions de doses de vaccin dans le monde d'ici la fin 2020, et plus de 1,3 milliard de doses d'ici la fin 2021, selon les deux entreprises.

La Chine expose ses vaccins pour la première fois

Deux compagnies pharmaceutiques chinoises ont exposé pour la première fois lundi lors d'une foire commerciale à Pékin leurs candidats-vaccins contre la Covid-19, ont rapporté des médias.

Les doses produites par les entreprises Sinovac Biotech et Sinopharm font partie de certains des projets les plus avancés dans le monde, et suscitent beaucoup d'attentes en Chine.

Les visiteurs se pressaient ainsi lundi à Pékin autour des stands où ils étaient exposés à l'occasion d'une foire commerciale.

Entrés en phase 3 avec des essais sur l'homme, ces vaccins ne sont pas encore commercialisés.

Mais leurs fabricants espèrent obtenir le feu vert des autorités pour une mise sur le marché avant fin 2020. Un responsable de Sinovac a indiqué que l'entreprise avait déjà "terminé la construction d'une usine" capable de produire 300 millions de doses par an.

Le président Xi Jinping a appelé à faire d'un potentiel vaccin conçu en Chine un "bien public mondial". Les doses présentées actuellement à Pékin font partie des près de 10 vaccins dans le monde ayant entamé la phase 3 des essais sur l'homme. Il s'agit de la dernière étape avant une possible commercialisation. Selon Sinopharm, son vaccin devrait permettre d'être protégé contre le virus pendant un à trois ans. Les deux doses nécessaires à une immunisation devraient par ailleurs coûter au total moins de 1.000 yuans (124 euros), selon le président de la compagnie, cité par le journal Global Times.

Un autre candidat-vaccin chinois, conçu en collaboration avec des scientifiques de l'armée, permettra une immunisation contre d'éventuelles mutations du nouveau coronavirus, a par ailleurs assuré lundi l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

Aucun vaccin dans le monde n'a pour l'instant achevé les essais cliniques.

Mais au moins 5,7 milliards de doses ont déjà été précommandées aux différents fabricants.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a toutefois averti qu'une immunisation généralisée contre la Covid-19 pourrait ne pas intervenir avant la mi-2021.

HYPERTENSION

ATTENTION AU MANQUE DE SOMMEIL ET AU STRESS AU TRAVAIL

1 adulte sur 3 souffre d'hypertension. Des chercheurs allemands alertent les hypertendus quant au manque de sommeil et au stress professionnel.

L'hypertension artérielle est la pathologie chronique la plus fréquente en France puisqu'1 adulte sur 3 serait concerné. Cette maladie – qui correspond à une élévation anormale de la pression artérielle (la "force" que la circulation sanguine exerce sur les parois des artères) – constitue un facteur de risque majeur pour les accidents vasculaires cérébraux (AVC), l'infarctus du myocarde, l'insuffisance cardiaque, l'insuffisance rénale.

Mauvaise nouvelle : selon une nouvelle étude de la University of Munich (en Allemagne), les personnes qui souffrent d'hypertension, d'un manque de sommeil et de stress au travail auraient, en moyenne, 2,6 fois plus de risques de décéder d'une maladie cardiovasculaire – une crise cardiaque, par exemple.

L'étude (publiée dans le *European Journal of Preventive Cardiology*) a fondé ses conclusions sur le suivi d'un groupe de 959 volontaires hypertendus, âgés de 25 à 65 ans, pendant 18 ans.



Stress au travail + manque de sommeil : une combinaison mortelle

Résultat : les chercheurs ont constaté que, par rapport aux volontaires n'ayant ni problèmes de sommeil ni problèmes de stress, les participants hypertendus stressés au travail avaient environ 1,6 fois plus de risque de décéder d'un problème cardiovasculaire. Chez les participants hypertendus souffrant d'un manque de sommeil, le risque était accru de 1,8 environ ; chez les participants hypertendus qui cumulaient les deux soucis, il était de 3 environ.

Précision intéressante : les chercheurs ont découvert que le stress au travail se caractérisait par une situation de pression (il faut des résultats rapidement) associée à une absence de pouvoir (l'impossibilité de prendre des décisions). " Nous espérons que nos travaux seront perçus comme un signal d'alarme afin que les personnes qui souffrent d'hypertension soient davantage attentives à leur bien-être au travail et à leurs conditions de sommeil " ajoutent-ils. Message reçu !

SE LEVER LA NUIT POUR URINER SERAIT UN SIGNE D'HYPERTENSION

L'envie de faire pipi la nuit (appelée nycturie) serait un signe d'hypertension artérielle, selon une étude japonaise. S'il est normal de se lever la nuit parce qu'on a abusé de boissons diurétiques comme la bière ou la tisane la veille au soir, rien de plus normal. Mais lorsque les envies nocturnes d'aller aux toilettes se répètent nuit après nuit, cela peut-être un signe d'hypertension artérielle, selon une

étude des chercheurs de l'hôpital de Sendai, au Japon.

40 % DE RISQUES EN PLUS

Cette étude a examiné le lien entre la nycturie et l'hypertension dans la population japonaise. Les chercheurs ont recruté 3749 résidents de la ville de Watari qui avaient effectué un bilan de santé en 2017. Leur tension artérielle a été

mesurée et les informations sur la nycturie ont été obtenues par questionnaire. "Nous avons constaté que le fait de se lever la nuit pour uriner était associé à une augmentation de 40 % des risques d'hypertension", a déclaré le Dr Satoshi Konno, principal auteur de l'étude.

Le médecin reconnaît toutefois que les résultats de l'étude doivent être mis en

perspective avec l'importante consommation de sel des Japonais. "La consommation moyenne de sel au Japon est d'environ 10 g par jour, ce qui représente plus du double de la consommation moyenne de sel dans le monde. Cette consommation excessive est liée à notre préférence pour les aliments à base de fruits de mer et de sauce soja".

5 FAÇONS DE NORMALISER VOTRE TENSION NATURELLEMENT

C'est aujourd'hui la Journée mondiale de l'hypertension artérielle, une affection qui touche 14 millions de personnes en France. L'occasion de découvrir quelques recettes naturelles qui permettent de normaliser la tension.

Buvez du jus de betterave

La betterave est un légume riche en nitrate, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gaspacho aux betteraves et prunaux.

Exposez-vous au soleil

N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à

protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont transférées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

Limitez la viande

C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande.

Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,9 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne

hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg. Cela s'explique par le fait que les végétaux contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

Prenez un petit-déjeuner très costaud

Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes. Or, une étude récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prennent un

petit-déjeuner léger et se rattrapent sur les deux repas suivants. Pensez, en tous cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

Marchez régulièrement dans la journée

Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension.

Pas besoin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La natation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

Hypertension : le premier traitement n'est pas forcément le bon

Une étude portant sur 5 millions de patients laisse entendre que le traitement donné en première intention pour stabiliser la tension n'est pas forcément le plus adapté.

Dans le traitement de l'hypertension artérielle, les médecins peuvent avoir recours à plusieurs familles de médicaments mais ce sont les inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (ECA) qui sont le plus fréquemment prescrits en première intention. Or, une étude de l'Université de Columbia (États-Unis) portant sur 5 millions de patients, montre que ces médicaments ne sont pas forcément les plus efficaces, car ils augmenteraient le risque d'AVC et d'infarctus.

LES DIURÉTIQUES PRESCRITS À 17 % DES PATIENTS SEULEMENT

Pour savoir quels étaient les anti-hypertenseurs les plus prescrits, les chercheurs ont recruté des patients en Allemagne, au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis. Dans près de la moitié des cas (48 %), les inhibiteurs de l'ECA ont été le premier médicament prescrit, alors que les diurétiques thiazidiques n'ont été prescrits en première intention que dans 17 % des cas. Or, les patients sous diurétiques thiazidiques ont présenté 15 % en moins de crises cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux ou d'hospitalisations pour insuffisance cardiaque. Le nombre d'effets indésirables était également plus faible.

Au vu de ces découvertes, les chercheurs américains ont estimé que 3100 accidents cardiovasculaires majeurs auraient pu être évités si les patients avaient été traités avec un diurétique thiazidique plutôt qu'avec un inhibiteur de l'ECA. Ils espèrent que leur étude aidera les médecins lors de la première prescription de médicaments anti-hypertenseur, notamment chez les patients n'ayant pas d'autre risque cardiovasculaire associé.

HYPERTENSION : 3 PÉRIODES À RISQUE CHEZ LES FEMMES

En France, si 10 millions d'hypertendus sont traités, on estime à 4 millions le nombre de personnes qui ignorent souffrir de la maladie. La Fédération française de cardiologie alerte sur les 3 périodes de la vie des femmes au cours desquelles l'hypertension artérielle devrait être dépistée.

Si elle n'est pas contrôlée, l'hypertension artérielle est un important facteur de risque de maladie cardiovasculaire et d'accident vasculaire cérébral (AVC). Les femmes doivent être particulièrement attentives à ce risque, notamment à certaines périodes de leur vie hormonale : lorsqu'elles sont sous contraceptif oral, au cours de la grossesse et à la ménopause.

CONTRACEPTION : UNE PREMIÈRE OCCASION DE DÉPISTAGE

La prise d'une première contraception hormonale (pilules, implants, patches, anneaux vaginaux) contenant des oestrogènes de synthèse est l'occasion de réaliser un dépistage initial de l'hypertension artérielle (HTA). En effet, parmi les femmes en âge de procréer, 4 % des moins de 34 ans et 8 % des 35-44 ans sont hypertendues.

La prise d'une contraception contenant des oestrogènes de synthèse peut s'accompagner d'une élévation le plus souvent modérée de la pression artérielle* souligne le Pr Claire Mounier-Vehier, Cardiologue et chef du Service de médecine vasculaire et hypertension artérielle à l'Institut Coeur Poumon du CHRU de Lille. Toutefois, comme le souligne de son côté le Comité français de lutte contre l'hypertension artérielle, "la prescription d'une contraception orale reste possible chez une femme bien contrôlée, notamment avec les micro-progestatifs, car ce sont surtout les oestrogènes qui provoquent l'hypertension".

GROSSESSE : UNE CAUSE FRÉQUENTE D'HYPERTENSION

Il arrive qu'une femme enceinte, notamment lors de sa pre-



mière grossesse, développe une hypertension artérielle (HTA) spécifique. "Cela concerne 10 à 15 % des femmes enceintes" insiste le Pr Mounier-Vehier.

Le dépistage de l'HTA doit donc se faire tous les mois dès le premier trimestre de la grossesse, même si cette hypertension apparaît, le plus souvent, à partir du 2e trimestre. Elle doit être prise en charge de façon coordonnée avec l'obstétricien, le cardiologue et le médecin traitant pour éviter les complications maternelles et fœtales. "Cela permet d'identifier aussi des femmes plus à risque de développer une hypertension ou un accident cardio-cérébrovasculaire à la maturité. L'enjeu

consiste donc à leur apprendre certaines règles d'hygiène de vie et à les suivre régulièrement tout au long de leur vie" déclare la Fédération française de cardiologie.

MÉNOPAUSE : UNE AUGMENTATION DU RISQUE

À la ménopause, les oestrogènes naturels diminuent progressivement, épaississant les parois des artères qui deviennent plus rigides. Parallèlement les femmes prennent souvent du poids, favorisant l'apparition du syndrome métabolique (une obésité abdominale). La prévalence de l'hypertension artérielle chez la femme augmente alors significativement, pour toucher une

femme sur deux après 65 ans.

Cela multiplie alors le risque de faire un accident vasculaire cérébral, un infarctus ou de souffrir d'insuffisance cardiaque. "Voilà pourquoi nous conseillons aux femmes de réaliser des dépistages récurrents dès la ménopause et de faire prendre leur tension artérielle chez le médecin à chaque visite" préconise la Fédération de cardiologie. "En cas de chiffres élevés supérieurs à 140/90 mm Hg, une automesure sur trois jours ou une mesure ambulatoire sur 24 heures doit être proposée pour confirmer ou non le diagnostic d'hypertension artérielle et décider de la meilleure prise en charge thérapeutique."

POURQUOI DÉPISTER L'HYPERTENSION CHEZ LES JEUNES ADULTES ?

Souffrir d'hypertension avant 40 ans augmente le risque de maladie coronarienne plus tard dans la vie. Selon une étude publiée dans l'*American Journal of Cardiology*, il serait judicieux de détecter l'hypertension de manière précoce chez les jeunes adultes plutôt que d'attendre que la maladie évolue. Car selon les chercheurs de l'Université de Columbia (États-Unis) qui ont publié cette étude, souffrir d'hypertension avant 40 ans augmente le

risque de maladie coronarienne plus tard.

SI LA PRESSION ARTÉRIELLE SYSTOLIQUE DÉPASSE 130

Les chercheurs ont découvert qu'une personne de moins de 40 ans dont la pression artérielle systolique (le nombre le plus élevé) était supérieure à 130 avait un risque d'insuffisance cardiaque plus grand de 37 % plus tard dans la vie, par rapport à une personne dont la pression artérielle systolique est inférieure à

120. Pour arriver à ces conclusions, ils ont analysé 6 études portant sur plus de 36 000 personnes. Ils ont également découvert qu'une personne de moins de 40 ans ayant un taux de "mauvais cholestérol" (LDL) supérieur à 100 avait un risque de maladie coronarienne plus élevé de 64 %. Selon ces chercheurs, le contrôle du cholestérol et de la tension artérielle au début de l'âge adulte "pourrait apporter des avantages substantiels".



MALI La Cédéao exige la désignation d'un président civil de transition d'ici le 15 septembre

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a demandé la désignation d'un président civil de transition d'ici le 15 septembre au Mali, indique le communiqué final du sommet de la Cédéao à Niamey.

"Le président de la transition et le Premier ministre de la transition devront être désignés au plus tard le 15 septembre 2020", a affirmé le président de la Commission de la Cédéao Jean-Claude Brou, qui avait auparavant précisé que la transition devait être "dirigée par un président et un Premier ministre civils pour une période de 12 mois".

En attendant, M. Brou a affirmé le maintien des sanctions adoptées par la Cédéao (fermeture des frontières, et embargo sur les échanges financiers et commerciaux avec le Mali). L'organisation "prend acte des consultations" en cours entre les acteurs maliens et le Conseil national de salut du peuple (CNSP) "mis en place par les militaires mutins, a-t-il ajouté. Dans la matinée, à l'ouverture du sommet le chef de l'Etat nigérien Mahamadou Issoufou, président en exercice de la Cédéao, avait insisté sur un "rétablissement rapide de toutes les institutions démocratiques".

LIBYE

L'Espagne exprime son soutien à un cessez-le-feu

La ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya, a exprimé lundi le soutien de l'Espagne au gouvernement libyen soutenu par l'ONU et à la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu en Libye.

La ministre espagnole a tenu ces propos au cours d'une rencontre avec Fayez Serraj le Premier ministre du gouvernement libyen soutenu par l'ONU, à Tripoli, la capitale du pays, indique un communiqué publié par le service de presse du Premier ministre libyen. "Mme Gonzalez Laya a exprimé le soutien de son pays au gouvernement d'union nationale, ainsi qu'à la déclaration du Premier ministre publiée le 21 août et appelant à un cessez-le-feu, à la démilitarisation de la ville de Syrte, du district de Jufra et du croissant pétrolier, à la



reprise des exportations de pétrole et à la tenue d'élections présidentielles et parlementaires en mars", in-

dique le communiqué. "Le Premier ministre lui a donné un bref aperçu des récents développements en Libye, ainsi que des ingérences et des obstacles auxquels est confronté le processus politique, et qui rendent nécessaire une position internationale ferme", ajoute le document. La réunion a également permis aux deux parties de discuter de la coopération bilatérale dans divers secteurs de l'économie et des services, ainsi que de la mise en route des comités mixtes entre les deux pays, selon le communiqué.

BURKINA FASO

L'armée démantèle une "base terroriste"

L'armée burkinabè a démantelé le 25 août dernier une base terroriste dans le Centre-nord du pays et désactivé plusieurs engins explosifs, selon le rapport hebdomadaire des opérations sur le terrain publié lundi.

Le rapport souligne que l'opération

de démantèlement a permis de récupérer d'importants moyens roulants et divers matériels. Dans la période du 31 août au 6 septembre 2020, l'armée a mené 10 opérations aériennes, 35 opérations de sécurisation de marchés et lieux de culte, et 249 patrouilles et escortes. Un

engin explosif a été découvert et neutralisé le 31 août et un autre le 4 septembre dans la région du nord du pays.

Face aux attaques terroristes qui se sont multipliées dans le pays depuis 2015, l'armée burkinabè s'est mobilisée sur le terrain pour repousser l'ennemi.

NIGERIA

Le programme de déradicalisation utile aux "Boko Haram" repentis

Le programme de déradicalisation du Nigeria aidera les anciens éléments du groupe terroriste "Boko Haram" à mieux se réinsérer dans la société et à maintenir la paix dans la région, a indiqué lundi un responsable des Nations Unies.

Le programme de déradicalisation, de réhabilitation et de réintégration (DRR) est une initiative essentielle de consolidation de la paix, a noté Edward Kallon, le coordinateur humanitaire des Nations Unies au Nigeria, lors de sa visite au camp du RRC dans l'Etat de Gombe (nord-est).

Ce programme "fait partie des meilleures pratiques mondiales", a-t-il ajouté. "Je salue leurs efforts pour faire en sorte que ces ex-combattants soient déradicalisés, réhabilités et réintégrés dans la société, apportant ainsi des contributions significatives à leurs commu-



nautés", a déclaré M. Kallon. Il a également promis le soutien de l'ONU au programme, en particulier dans le domaine de "l'amélioration de la qualité". Le programme DRR est le fruit d'une coopération entre le gouvernement, l'armée et plusieurs ministères, départements et agences nigériens.

Il vise à déradicaliser et à réhabiliter les terroristes repentis de Boko Haram, dans le but de gagner la guerre contre le mouvement terroriste. En juillet, 601 ex-éléments de "Boko Haram" ont été réintégrés dans la société après leur passage par le programme DRR.

GHANA-CEDEAO

Le chef de l'Etat ghanéen élu président de la CEDEAO

Le chef de l'Etat ghanéen, Nana Akufo-Addo a été élu président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), lors du 57e sommet de l'organisation, tenue lundi à Niamey au Niger.

M. Akufo-Addo, qui succède au Président nigérien, Mahamadou Issoufou, a été élu à l'unanimité pour une période d'un an. Remerciant l'Assemblée pour cet honneur, le président Akufo-Addo a assuré qu'il ferait de son mieux pour s'acquitter de ses fonctions. "Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis depuis la création de la CEDEAO, je suis pleinement conscient des défis auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée", a-t-il dit.

L'organisation régionale est confronté, selon lui, à cinq défis, à savoir le terrorisme, la pandémie de la COVID-19, l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange conti-

nentale africaine le 1er janvier 2021, la décision sur l'union monétaire au sein de l'espace CEDEAO et la consolidation de la gouvernance démocratique.

Il a ainsi exhorté les chefs d'Etat de la sous-région à mettre en oeuvre des décisions régionales, telles que le programme de libéralisation du commerce de la CEDEAO et des valeurs communes de gouvernance.

Lors de ce Sommet de Niamey, le premier à réunir physiquement les dirigeants ouest-africains depuis la survenue du Coronavirus, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont fait le point de la situation politique, sécuritaire et économique de la sous-région.

Ils ont également examiné les rapports sur l'état de la Communauté, le plan d'action pour la sécurité régionale, le programme de coopération monétaire de la CEDEAO et la situation de la Covid-19.

BURUNDI

Trois personnes tuées par des hommes armés (autorité locale)

Trois personnes ont été tuées dans une attaque menée par des hommes armés, dans la nuit de dimanche à lundi, au sud du pays, dans la commune Burambi, province Rumonge, a indiqué une responsable locale.

"L'attaque a eu lieu vers 21 heures du soir, sur la colline Maramvya. Des hommes armés de fusils, de machettes ont décapité un chef de famille, tué son épouse et une autre femme par fusils", a indiqué Marie-Fabiola, administrateur de la commune Burambi. Elle a ajouté qu'une autre personne a été blessée par balles.

CENTRAFRIQUE

Deux policiers enlevés près de la frontière camerounaise

Deux policiers centrafricains ont été enlevés près des frontières camerounaises, dans la nuit de dimanche à lundi, ont indiqué des sources locales lundi. "Dans la nuit du dimanche à lundi 7 septembre, deux éléments de la police en service au commissariat de Ngaoundaye ont été enlevés au checkpoint de la barrière du pont Mberé qui relie la zone au Cameroun", a indiqué le maire de Ngaoundaye, Joséphine Hélarry. Il faut noter que la ville de Ngaoundaye est située à 5 km du Tchad, 20 km du Cameroun et 600 km de Bangui, capitale de la République centrafricaine (RCA).

SOMALIE

5 soldats tués et un conseiller américain blessé dans une attentat-suicide

Cinq soldats somaliens ont été tués et un conseiller militaire américain grièvement blessé lundi en Somalie, dans un attentat-suicide, ont rapporté des médias citant une source sécuritaire. "Il y a eu un attentat-suicide contre la base militaire de Janay Abdalla. Cinq soldats somaliens ont été tués et un conseiller militaire américain grièvement blessé", a déclaré un responsable sécuritaire local, Mohamed Abdulle, cité par l'AFP. Les soldats à l'intérieur de la base ont tiré à de nombreuses reprises sur le véhicule, sans pouvoir l'arrêter, a-t-il expliqué. L'attentat a été revendiqué par le groupe terroriste "shebab". Chassés de la capitale somalienne en 2011, les terroristes "shebabs" ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions. Mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides y compris dans la capitale, contre des objectifs gouvernementaux, sécuritaires ou civils.

PALESTINE

Les Palestiniens cherchent à échapper au "chantage" israélien pour obtenir les recettes fiscales qui leur sont dues, affirme le PM palestinien

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a déclaré lundi que l'Autorité palestinienne (AP) cherchait à obtenir les recettes fiscales qui lui sont dues de la part d'Israël, sans se soumettre à un "chantage israélien".

"Les recettes fiscales dues sont de l'argent qui appartient au peuple palestinien, et nous tentons de les obtenir sans (nous soumettre au) chantage israélien", a déclaré M. Shtayyeh lors d'une réunion hebdomadaire du conseil des ministres organisée à Ramallah. Conformément au traité économique conclu en 1995, Israël collecte les taxes sur les importations palestiniennes pour le compte de l'AP en contrôlant ses frontières et ses ports, et doit ensuite reverser ces taxes à l'AP chaque mois.

L'AP utilise ces recettes fiscales pour couvrir ses frais de

gestion mensuels, et notamment pour payer les fonctionnaires et services de sécurité de Cisjordanie et de Gaza.

Le 19 mai, l'AP a refusé de percevoir ces fonds en protestation contre le plan d'annexion d'Israël sur plusieurs parties de la Cisjordanie. Depuis, l'AP traverse une crise financière majeure et n'a payé qu'environ 50% des salaires mensuels de ses collaborateurs. Les recettes fiscales collectées par Israël pour le compte de l'AP représentent 60% du budget palestinien total, a fait remarquer l'agence de presse Wafa.

"Le plan d'annexion isra-



lien et l'Accord du siècle des Etats-Unis n'affaibliront pas la position palestinienne, constante et stricte, qui rejette ces plans et accords", a déclaré M. Shtayyeh.

RUSSIE-ONU

Empoisonnement de Navalny : l'ONU demande une enquête "approfondie"

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a exigé mardi une enquête "approfondie, transparente, indépendante et impartiale" des autorités russes sur le crime commis contre l'opposant Alexeï Navalny, sorti du coma après avoir été empoisonné.

Mme Bachelet, citée dans un communiqué, a jugé que "nier la nécessité d'une enquête approfondie, indépendante, impartiale et transparente sur cette tentative d'assassinat ne constituent pas des réponses adéquates".

La Haut-Commissaire a noté que les agents neurotoxiques et les isotopes radioactifs tels que le Novichok – que des spécialistes allemands affirment avoir été utilisés pour empoisonner M. Navalny – et le Polonium-210 sont des substances sophistiquées extrêmement difficiles à se procurer.

"Cela soulève de nombreuses questions", a-t-elle déclaré. "Pourquoi utiliser des substances comme celles-ci? Qui les utilise? Comment les ont-ils obtenues?"

Interrogé sur les coupables, le

porte-parole de Mme Bachelet, Rupert Colville, a affirmé "ne pas être dans une position de faire des accusations directes", au cours d'un point de presse de l'ONU à Genève.

De leur côté, les autorités russes démentent toute implication. Lundi, Moscou a dénoncé les tentatives "absurdes" d'accuser la Russie. "Toute tentative d'associer la Russie de quelque manière que ce soit à ce qui s'est passé est inacceptable à nos yeux", a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

BRÉSIL

Lula accuse Bolsonaro de faire du coronavirus "une arme de destruction"

L'ex-président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a accusé lundi le président d'extrême droite Jair Bolsonaro d'avoir fait de la pandémie de coronavirus "une arme de destruction massive" au Brésil qui "traverse l'une des pires périodes de son histoire". "Il aurait été possible, oui, d'éviter tant de morts", a déclaré l'ex-président de gauche (2003-2010) dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

Le Brésil est le troisième pays au monde le plus touché par la pandémie, derrière les Etats-Unis et l'Inde, avec 4,1 millions de cas confirmés et près de 130.000 morts. "Nous sommes livrés à un gouvernement pour lequel la vie n'a pas de valeur et qui banalise la mort. Un gouvernement insensible, irresponsable et incompétent qui n'a pas respecté les préconisations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et fait du coronavirus une arme de destruction massive", a fustigé Lula. Le président Bolsonaro n'a cessé de minimiser la pandémie, la qualifiant de "petite grippe" et appelant à la reprise des activités économiques plutôt qu'au respect des mesures de confinement selon lui "pire que la ma-

ladie". Il appelle à un "retour à la normale" et continue à serrer les mains de ses supporters sans porter de masque, comme ce lundi lors d'une cérémonie anniversaire de l'indépendance du Brésil. Lula a ensuite reproché au gouvernement d'avoir nommé "des militaires sans expérience médicale ou sanitaire" à la tête du ministère de la Santé, dévolu au général Eduardo Pazuello après la démission de deux ministres au plus fort de la pandémie. "Les élections de 2018 ont plongé le Brésil dans un cauchemar qui semble ne pas avoir de fin. Le pays traverse l'une des pires périodes de son histoire", a estimé Lula. "Comme dans les films d'horreur, les oligarchies brésiliennes ont donné naissance à un monstre qu'elles ne peuvent désormais plus contrôler, mais qu'elles continueront à soutenir tant que leurs intérêts seront servis", a-t-il dit.

Lula, 74 ans, qui bénéficie du soutien d'une partie de la population, attend le résultat d'une procédure d'appel contre sa peine de neuf ans de prison pour corruption, qu'il a partiellement purgée entre avril 2018 et novembre 2019.

CHINE-INDE

La Chine et l'Inde s'accusent de tirs à leur frontière

La Chine et l'Inde se sont mutuellement rejeté mardi la responsabilité de tirs à leur frontière contestée, une première depuis plusieurs décennies, après un affrontement meurtrier en juin. Des litiges frontaliers anciens opposent les puissances voisines sur le toit du monde. Ils ont été attisés mi-juin par un choc rarissime, à plus de 4.000 mètres d'altitude, entre soldats indiens et chinois au Ladakh (nord de l'Inde).

L'affrontement a fait 20 morts côté indien et un nombre inconnu de victimes dans les rangs chinois. La mort des soldats indiens a suscité une vague d'indignation dans leur pays.

Dans un communiqué publié mardi, le ministre chinois de la Défense a accusé l'Inde de "grave provocation militaire" après le franchissement de la frontière la veille

par des soldats, qui ensuite "ont effectué des tirs de sommation". "Les troupes chinoises de défense des frontières ont été forcées de prendre des contre-mesures appropriées pour stabiliser la situation sur le terrain", ajoute le texte sans autre précision. New Delhi a rejeté la faute sur Pékin, accusant les troupes chinoises d'avoir "tiré plusieurs coups en l'air pour intimider" ses soldats.

"Malgré cette grave provocation, nos troupes ont exercé une grande retenue et se sont comportées de manière mature et responsable", a assuré dans un communiqué l'armée indienne. La Ligne de contrôle effectif ("Line of Actual Control", LAC), frontière de facto entre l'Inde et la Chine, n'est pas correctement démarquée. Conformément à une pratique de longue date pour éviter une réelle confron-

tion militaire, les deux armées n'utilisent pas d'armes à feu le long de leur frontière. Et officiellement, aucun coup de feu n'y avait été tiré depuis 1975.

Après l'affrontement au corps-à-corps du 15 juin dernier, de hauts responsables des armées chinoise et indienne s'étaient rencontrés et étaient convenus d'œuvrer pour apaiser les tensions. Vendredi, les ministres de la Défense des deux pays ont eu un entretien à Moscou en marge d'une réunion internationale. Mais les deux hommes se sont ensuite mutuellement accusés d'enflammer la situation, par communiqués interposés.

Le dernier conflit ouvert entre les deux nations les plus peuplées de la planète remonte à la guerre-éclair de 1962, qui avait vu les troupes indiennes rapidement défaits par l'armée chinoise.

BIRMANIE

Lancement de la campagne électorale pour les législatives

La Birmanie lance mardi la campagne électorale pour les élections de novembre, un scrutin qui devrait permettre au parti d'Aung San Suu Kyi, très critiquée par la communauté internationale mais toujours adulée par une majorité de la population, de conserver le pouvoir. Il s'agit de la deuxième élection nationale depuis le départ de la junte qui a contrôlé le pays pendant un demi-siècle.

La campagne pourrait être perturbée par la pandémie de coronavirus, alors que les cas recensés se multiplient ces derniers jours notamment à Rangoun et dans l'Etat Rakhine (ouest), une région pauvre en proie aux tensions ethniques et religieuses. De plus en plus de voix demandent un report du scrutin.

La Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, grand vainqueur des législatives de 2015, devrait sans surprise remporter l'élection.

Le Prix Nobel de la Paix, qui dirige depuis quatre ans la Birmanie même si elle n'exerce pas officiellement la fonction présidentielle, est devenue une paria à l'international, accusée de passivité dans le drame des musulmans rohingyas. Depuis 2017, quelque 740.000 Rohingyas ont fui les exactions de l'armée birmane et se sont réfugiés au Bangladesh voisin où ils s'entassent dans d'immenses camps de fortune. Cette crise a même conduit la Birmanie à se voir accuser de "génocide" devant la Cour internationale de justice, plus haute instance judiciaire de l'ONU. Mais l'ex-icône de la démocratie, aujourd'hui âgée de 75 ans, reste très appréciée dans son pays, notamment chez les Bamars, l'ethnie majoritaire.

ARABIE SAOUDITE

Affaire Khashoggi: 8 condamnations à des peines de prison, verdict final

Un tribunal saoudien a condamné lundi huit personnes à des peines allant de sept à 20 ans de prison pour le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi, révisant un verdict précédent comportant cinq peines de mort, selon l'agence officielle SPA. "Cinq prévenus ont été condamnés à 20 ans de prison et trois autres à des peines allant de 7 à 10 ans de prison", a indiqué l'agence de presse, citant les services du procureur général. Ce jugement, qualifié de verdict final, intervient après que les fils de Jamal Khashoggi ont annoncé en mai "avoir pardonné" ses tueurs. Les personnes condamnées n'ont pas été identifiées. Collaborateur du Washington Post, Jamal Khashoggi a été assassiné en octobre 2018.

AUDIOVISUEL

L'ARAV fait rappeler à la chaîne «EL Hayet TV» l'impératif de respecter les règles déontologiques et professionnelles

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a convoqué le directeur de « El Hayat TV », suite aux plaintes formulées par la Secrétaire générale (SG) du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, et la famille Faïzi contre des programmes diffusés par la chaîne, exigeant du responsable de faire preuve « de sérieux et de respect des règles professionnelles ».

« La SG du PT a fait parvenir à l'ARAV une plainte contre la chaîne privée « El Hayat TV », considérant les accusations dangereuses, l'attaque, l'offense et l'humiliation contenues dans les programmes « Crisis+ et « Politique+ comme une transgression aux lois et à la déontologie, car ne relevant pas du débat politique et de l'expression d'opinion », a écrit l'ARAV lundi dans un communiqué.

« Une autre plainte est également parvenue à l'ARAV de la part de la famille « Faïzi » contre la même chaîne qui a évoqué, à travers le programme « Cheni cheni chow » les logements AADL de la cité Faïzi à l'est d'Alger, en soulignant le ton ironique et le sarcasme du présentateur qui a évoqué le patronyme « Faïzi » attribué à cette cité, une famille qui a offert



au pays de nombreux martyrs », a ajouté le communiqué. L'ARAV a ainsi convoqué le directeur de « El Hayet TV » pour lui demander des explications concernant ces deux sujets », lequel « a reconnu que l'animateur de l'émission « Crisis+ avait véritablement commis des dépassements à l'encontre de la SG

du PT à laquelle il présente personnellement ses plates excuses ».

Le responsable de la chaîne privée a également adressé un avertissement au présentateur de l'émission, exigeant que ce type de dérapages ne se reproduise plus, et affirmant que la SG du PT possède le droit de répondre et d'exprimer

son avis en toute liberté conformément aux règles de la République ».

Concernant la plainte de la famille « Faïzi », l'ARAV a précisé que « le directeur de la chaîne s'était excusé au nom du programme et en son nom auprès de cette famille, et avait réaffirmé qu'il s'agissait d'un simple incident non intentionnel et une erreur purement professionnelle ».

L'ARAV a, par ailleurs, fait rappeler au responsable de la chaîne « l'impératif de faire preuve de sérieux et de respect des règles déontologiques et professionnelles », attirant par la même « l'attention des chaînes audiovisuelles sur l'obligation d'éviter toute offense et de faire montre d'objectivité et de professionnalisme », a conclu le communiqué.

FRANCE - MÉDIAS

Conflit avec Google : la presse magazine française saisit l'Autorité de la concurrence

Après la presse généraliste française, le syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM) a annoncé lundi avoir à son tour saisi l'Autorité de la concurrence, dans le cadre du bras de fer avec Google sur l'application du « droit voisin ».

« L'issue du délai de 3 mois prévu par l'Autorité de la concurrence pour que se tiennent des négociations de bonne foi avec Google sur la mise en oeuvre effective du droit voisin des éditeurs, le SEPM a été contraint de déposer une nouvelle plainte auprès de l'Autorité », a précisé l'organisation professionnelle dans un communiqué.

Le SEPM reproche à Google de n'avoir pas respecté les injonctions prononcées en avril par l'autorité, qui enjoignait à l'entreprise de négocier « de bonne foi » sur la mise en oeuvre du droit voisin.

Celui-ci prévoit une rémunération de la presse pour les contenus (photos et vidéos notamment) utilisés par le moteur de recherche et les autres plateformes en ligne.

« Le SEPM regrette que Google poursuive sa bataille acharnée débutée avec la directive européenne qui a instauré le droit voisin, « contre le principe » même de ce droit, ajoute le SEPM, qui se dit toujours « déterminé et résolu à faire valoir le droit des éditeurs à obtenir une juste rémunération pour l'utilisation des contenus de presse ». L'Alliance de la presse d'information générale (Apig), qui représente la presse quotidienne nationale et régionale, avait déjà saisi pour les mêmes motifs l'Autorité de la concurrence, estimant que Google n'avait pas respecté son obligation de négocier.

Des discussions ont effectivement eu lieu entre Google et différents éditeurs de presse, mais elle se sont terminées par un « échec » pour ce qui concerne l'Apig, avait indiqué mardi Marc Feuillée, directeur général du Figaro.

La piste de la nomination d'un médiateur pour relancer les discussions entre Google et la presse a été évoquée ces dernières semaines, comme l'a confirmé mercredi Isabelle de Silva, la présidente de l'Autorité de la Concurrence. Cependant, tout ce processus de négociations pourrait être remis en cause si la cour d'appel de Paris, saisie par Google, décidait d'invalider la décision de l'Autorité en avril qui l'avait instituée.

Une audience à ce sujet doit se tenir jeudi, et l'Autorité s'attend ensuite à une décision assez rapide, peut-être en septembre, avait précisé Mme de Silva.

EGYPTE - CINÉMA - DÉCÈS

Décès de l'actrice égyptienne Aida Kamel

La grande figure égyptienne du cinéma et de la télévision Aida Kamel est décédée lundi au Caire à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie, rapporte la presse égyptienne.

Née en 1931, Aida Kamel a entamé sa carrière d'actrice au début des années 1950 après l'obtention d'un diplôme supérieur dans le domaine de l'audiovisuel.

Repérée par les professionnels du 7e Art, Aida Kamel va enchaîner les rôles, aux côtés d'une pléiade d'artistes de renom, dont Faten Hamama,

Ismail Yacine et Abdelhalim Hafez, dans des films qui marqueront le cinéma égyptien, la propulsant très vite sous les feux de la célébrité.

Ayant tourné dans quelque 120 films pour le grand et le petit écrans, Aida Kamel a notamment incarné des rôles dans, « Sitt El Hosn » (1950) de Ismail Yacine, « Lahn El Khouloud » (1952) de Henri Barakat, « Daymen Maak » (1954) de Ahmed Daya Eddine, « El Wissada El Khaliya » (1957) de Salah Abou Sif, « Ismail Yass fi El Tayarane » (1959) de Fatime abdelwa-

hab et « Iskandariya lih » (1978) de Youcef Chahine.

Côté feuilletons dramatiques l'icône du cinéma égyptien a incarné différents personnages dans entre autres films, « Bayn El Kas rayne » (1987) de Youcef Merzoug, « El Kadae Fi El Islam » (1994) de Ahmed Tantawi et « Hawanim Garden City » en deux parties (1997 et 1998) de Ahmed Sakr. Le Conseil supérieur de la Culture en Egypte a déploré la disparition d'une « figure emblématique » du cinéma arabe.

CHINE - AUSTRALIE - MÉDIAS

Une journaliste australienne détenue pour des raisons de «sécurité»

La Chine a indiqué mardi que la présentatrice australienne Cheng Lei, travaillant pour la chaîne d'Etat chinoise CGTN, a été arrêtée en août pour des « raisons de sécurité nationale » sur fond de tensions avec Canberra.

Cheng Lei, née en Chine et qui officiait depuis 2012 sur la chaîne étatique en anglais, a été placée en détention le mois dernier pour une raison qui n'avait jusque-là pas été précisée par les autorités chinoises.

La détention de la jour-

naliste a marqué une nouvelle étape dans la détérioration des relations entre la Chine et l'Australie.

« Les services compétents ont récemment pris des mesures conformément à la loi à l'encontre de la ressortissante australienne Cheng Lei, qui est soupçonnée d'activités criminelles mettant en danger la sécurité nationale », a affirmé devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian.

La biographie et les

émissions de la présentatrice ont cependant disparu du site de la chaîne depuis son arrestation.

Cheng Lei avait auparavant travaillé neuf ans en Chine pour la chaîne américaine CNBC. Cette annonce est intervenue quelque s heures après le départ de Chine de deux journalistes australiens craignant à leur tour d'être arrêtés.

Bill Birtles, correspondant à Pékin de la chaîne ABC, et Michael Smith, correspondant à Shanghai de

l'Australian Financial Review (AFR), se sont réfugiés durant plusieurs jours dans des locaux diplomatiques de leur pays, avant de quitter la Chine dimanche soir accompagnés de diplomates australiens. Ils sont arrivés à Sydney mardi matin, selon ABC.

« Tant que les journalistes étrangers respectent la loi [...] ils n'ont aucune raison de s'inquiéter », a assuré devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian.

INDE - TOURISME

Le Taj Mahal va rouvrir malgré la flambée des cas de coronavirus

Le Taj Mahal, principale attraction touristique de l'Inde, va rouvrir le 21 septembre avec de strictes restrictions sanitaires, après plus de six mois de fermeture en raison de la crise du coronavirus, a annoncé mardi les autorités, alors que le pays affronte une flambée de contaminations. « Le Taj Mahal (qui avait fermé mi-mars en raison de la pandémie) va rouvrir le 21 septembre », a

annoncé Amit Srivastava, directeur adjoint du ministère du Tourisme de l'Etat d'Uttar Pradesh (nord). « Tous les protocoles liés à la maladie Covid-19, tels que les masques ou la distanciation physique, seront appliqués » a-t-on ajouté. Il a précisé que le nombre de visiteurs sera limité à 5.000 par jour, contre une moyenne habituellement de quelque 20.000 personnes. L'Inde, deuxième

pays le plus peuplé au monde avec 1,3 milliard d'habitants, a dépassé lundi le Brésil pour se classer au deuxième rang mondial en nombre de cas (4,2 millions), derrière les Etats-Unis. L'Uttar Pradesh, où est située la ville d'Agra qui compte le Taj Mahal parmi ses monuments, est l'un des Etats indiens les plus touchés, avec plus de 270.000 cas répertoriés jusqu'à présent.

SOUDAN-ARCHÉOLOGIE-PATRIMOINE

La capitale d'un royaume antique menacée par les inondations

Le site antique de Bajrawiya, capitale de l'ancien empire méroïtique, est menacée par les eaux du Nil en raison d'inondations record au Soudan, a indiqué lundi l'archéologue Marc Maillot, directeur de l'unité archéologique française déployée dans le pays.

Les inspecteurs du service des Antiquités soudanaises érigeaient des barrages avec des sacs de jute et pompaient l'eau pour empêcher qu'elle endommage ce joyau antique. Le Soudan a déclaré samedi l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire en raison de violentes inondations qui ont fait près d'une centaine de morts et détruit ou endommagé plus de 100.000 habitations, selon l'agence officielle Suna.

« Jamais les inondations n'avaient touché la ville royale de Bajrawiya qui se trouve à 500 mètres du Nil », à 200 kilomètres au nord de Khartoum, a précisé M. Maillot. « La situation est actuellement sous contrôle, mais si le niveau du Nil continue de monter, les mesures prises pourraient ne pas suffire », a-t-il ajouté, précisant que d'autres sites antiques sont menacés le long de la vallée du Nil. Le site est constitué de la nécropole, avec les célèbres pyramides de Méroé, et de la ville royale de cette empire centralisé qui s'étendait sur 1.500 km dans la vallée du Nil, du sud de Khartoum à la frontière égyptienne, et qui a régné de 350 avant J.-C. à 350 après J.-C. Le ministre de l'Information et de la Culture Fayçal Mohamed Saleh s'est rendu sur les lieux pour étudier les mesures à prendre pour protéger ce site, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2003.

Selon le dernier relevé du ministère de l'Eau et de l'Irrigation, le niveau du Nil a atteint 17,62 mètres, un record absolu depuis plus de cent ans, date du début des relevés sur le fleuve.

FRANCE - TÉLÉCOMS

Les enchères pour l'attribution des fréquences de la 5G débuteront le 29 septembre

La vente aux enchères pour répartir entre les opérateurs français les nouvelles fréquences radio nécessaires au lancement de la 5G débuteront le 29 septembre, a annoncé lundi le président du régulateur français des télécoms Sébastien Soriano.

Initialement prévues en avril mais repoussées en raison de l'épidémie, ces enchères doivent permettre d'attribuer aux opérateurs 11 "blocs" de fréquences dans la bande allant de 3,4 à 3,8 gigahertz (GHz), et ouvrir la voie à de premiers services 5G commerciaux dans certaines villes françaises d'ici la fin de l'année.

"Oui, les enchères auront lieu.

Elles commenceront le 29 septembre et elles dureront le temps que les différents opérateurs concourent et augmentent les prix pour avoir une quantité de fréquences plus ou moins importante", a déclaré M.

Soriano, président de l'Arcep aux médias locaux.

La nouvelle génération de réseaux mobiles 5G doit permettre le développement de nouveaux usages grand public et industriels, mais se heurte à l'hostilité d'une partie de la population.

Pour mettre en place un nouveau réseau mobile, chaque opérateur (Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free) doit



acquérir le droit d'émettre des ondes "hertziennes" sur une certaine fréquence.

La 5G sera lancée en France en utilisant d'abord la bande de fréquences allant de 3,4 à 3,8 gigahertz (GHz) sur le spectre électromagnétique, qui classe les différents rayonnements des rayons X aux

micro-ondes en passant par la lumière visible.

Les quatre opérateurs, déjà dépositaires depuis 2015 de fréquences "longue portée" à plus basse fréquence, ont obtenu chacun un bloc de 50 mégahertz (MHz) dans cette bande, au prix fixe de 350 millions d'euros. Avec la vente de 110 MHz supplémentaires

le 29 septembre, l'Etat devrait recevoir un pactole annoncé à 2,17 milliards d'euros au minimum.

En revanche, ces enchères ne concernent pas la bande dite des 26 GHz, la plus prometteuse pour les nouveaux usages de la 5G, mais qui ne fait pour l'instant l'objet que d'expérimentations.

ITALIE - INTERNET

L'autorité de la concurrence enquête sur Apple, Google et Dropbox

L'autorité garante de la concurrence en Italie a annoncé lundi l'ouverture d'enquêtes contre Google, Apple et Dropbox, pour de possibles pratiques commerciales déloyales dans les services de "cloud computing" (informatique dématérialisée).

L'autorité a lancé au total six enquêtes qui visent Google (pour le service Google Drive), Apple (pour le service iCloud) et Dropbox, a-t-elle expliqué dans un communiqué.

Chaque entreprise est concernée à la fois par une procédure pour pratiques commerciales déloyales présumées et/ou violations de la directive sur les droits des consommateurs, et pour des clauses abusives présumées figurant dans les conditions contractuelles.

En particulier, les procédures pour pratiques déloyales visant Google et Apple concernent l'absence ou l'insuffisance d'indication, lors de la présentation du service, de la collecte et d'utilisation à des fins commerciales des données fournies par l'utilisateur.

Les mêmes récriminations visent Dropbox, qui est également accusé de ne pas avoir fourni de manière claire et immédiatement accessible les informations sur les conditions et procédures de résiliation du contrat et de ne pas permettre à l'utilisateur de recourir facilement aux mécanismes extrajudiciaires de conciliation des litiges.

Les procédures pour clauses abusives concernent par exemple l'importante possibilité de la part de l'opérateur de suspendre et d'interrompre le service, l'exonération de responsabilité même en cas de perte de documents stockés ou encore la possibilité de modifier unilatéralement les conditions contractuelles.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE « OPGI EL-OUED»
NIF: 098539019038609

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Deuxième fois

N° 19 /2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'El-Oued, dont le siège social sis à la cité 19 mars wilaya d'El-Oued, lance un Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation des lots cités ci-dessous :

Projet	Programme	Localité	LOT	Catégorie de Qualification
réalisation d'habitat de 02/18723	PROGRAMME 723 LOTS DESTINÉS EDUCATION	DEBILA	Lot 04 : primaire bilala bacbir	Catégorie 01 et plus activité principale ou secondaire Bâtiment
réalisation d'habitat de 02/18723		SIDI AOUN	Lot 06 : primaire jaidel oil chasben	
réalisation de 02/18723		ROBAH	Lot 02 : primaire hadj esad mtezzouj	
réalisation d'habitat de 02/18723		DJANAA	Lot 09 : primaire Mekadem mejjat	
réalisation d'habitat de 02/18723			Lot 10 : primaire Ben sotti sidi rrag	
réalisation d'habitat de 02/18723		EL-MECHAIEF	Lot 01 : primaire Bel rached abed rrag 01	
réalisation d'habitat de 02/18723		SIDI KHALIL	Lot 06 : primaire Cite Salama	

Conditions minimales d'éligibilité sont fixées comme suit :

1- Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine de Bâtiment activité principale ou secondaire, catégorie 1 ou plus

Seules les entreprises répondants aux conditions minimales d'éligibilité citées ci-dessus peuvent retirer le cahier des charges auprès du DFC Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) d'El-Oued, Adresse: Cité 19 mars wilaya d'El-Oued, contre paiement des frais de reproduction fixé à Trois Mille(3000,00 D.A), à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. (selon l'article 03 de l'instruction aux soumissionnaires)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée, anonyme et fermée porte la mention et l'adresse suivante :

À
Monsieur le directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'El-Oued Cité 19 mars
« Avis d'appel d'offres »
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES Deuxième fois
N° 19 /2020
la réalisation de
LOT:.....

La durée de préparation de offres est fixée à 15 jours, à compter de la 1^{ère} première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jours de 08h:00 à 12h:00 au niveau du secrétariat de la direction générale de l'OPGI d'El-Oued cité 19 Mars El Oued Wilaya d'El-Oued.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 h :00mn, quatorze heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à partir de l'appel d'offres, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire, et conformément à l'article 99 du décret présidentiel n°15-247 du 6 septembre 2015 portant le règlementation des marchés publics .

NB : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut plus que dans le même commune.

DK NEWS

Anep : 2025003148 du 09/09/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA
WILAYA DE BATNA NIF 0571 47 08 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 12 /2020

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la réalisation du lot suivant :

PROJET	Lot	Qualification demandée
REALISATION DUNE ZONE INDUSTRIELLE A AN YAGOUT WILAYA DE BATNA (2 ^{ème} phase)	REALISATION D'UN REJET D'ASSAINISSEMENT + STATION DE RELEVAGE DES EAUX USEES	Travaux d'hydraulique (exclut primaires) classés dans la catégorie 01 (01) ou plus (note 34-70)

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DJUAC de BATNA nouvelle cité administrative la verdure BATNA.TEL 033.85.12.22

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes dûment légalisées :

1 Le DOSSIER DE CANDIDATURE

- Déclaration de candidature, dûment renseignée, signé et cachetée selon le modèle joint
- La déclaration de probité dûment renseignée, signé et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification suivant le cahier des charges. la copie du certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité)
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires. Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2017- 2018-2019) dûment certifiés par le commissaire au compte ou attestation des chiffres d'affaires délivré par les services des impôts. Les références bancaires.
 - c/ Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles

Le liste des moyen humain à mettre en oeuvre sur le lot, appuyée obligatoirement par : les diplômes, et l'affiliation auprès des services CNAS.

Le liste des moyens matériels à mettre, dûment justifiés par une copie des cartes grises + PV assurance + PV de contrôle technique pour le matériel roulant, pour le matériel non roulant, joindre un extrait du registre d'inventaire visé par le comptable agréé

6-Mise à jour CNAS, CASINDS et CACOBATPH en cours de validité.

7- copie du registre de commerce du soumissionnaire (registre de commerce électronique).

8- L'identification fiscale (NIF)

9-Casier judiciaire du soumissionnaire, (datant moins de trois (03) mois porte la mention néant, dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire

10-attestation des comptes sociaux de l'année 2019 pour les (SNC- SARL - EURL- SCIS)

11-extrait de rôle (épuré ou avec échéancier) en cours de validité délivré au niveau du lieu d'activité portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.

12-Les références professionnelles du soumissionnaire (justifier par les attestations de bonne exécution des prestations similaires, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrage)

2- L'offre technique contient

- Une déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) dûment signée et cachetée.
- Une déclaration de sous traitant (selon modèle ci-joint) dûment signée et cachetée.
- Un mémoire technique
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning des travaux

3 L'offre financière contient

- Une déclaration de soumission, (selon modèle ci-joint) dûment rempli signée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment aligné et cachetée par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment aligné et cachetée par le soumissionnaire.

Les soumissions devront parvenir leurs offres, à Monsieur :

Le Directeur de l'Urbanisme, l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna Nouvelle cité administrative la verdure BATNA,

-Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°/Objet de l'appel d'offres »

- Le délai de validité des offres est fixé à (90 +) 15 jours.
- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} Parution du Présent avis dans les Quotidiens nationaux ou BOMOP.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixée avant 09h45, et le Jour et l'heure d'ouverture des plis de candidature, technique et financière fixée à 10h00, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant le même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis, les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture des offres

DK NEWS

Anep : 2025003147 du 09/09/2020

HOCKEY (PLAY-OFFS/NHL) Tampa Bay commence très fort contre les Islanders

Le Tampa Bay Lightning n'a pas fait de détails contre les New York Islanders avec une première victoire 8 à 2 pour ouvrir leur finale de conférence Est des play-offs NHL, lundi à Edmonton.

La démonstration de force floridienne s'est traduite par des doublés de Brayden Point (3 passes) et Yannick Gourde et d'autres buts de Nikita Kucherov (4 passes), Victor Hedman, Ryan McDonagh et Ondrej Palat.

Côté new-yorkais, le moral doit être dans les patins et ceux-ci ont semblé lourds sur la glace, deux jours à peine après leur qualification au septième match décisif aux dépens de Philadelphie. Jordan Eberle avait pourtant vite égalisé au premier tiers-temps, mais Tampa Bay a aussitôt déchaîné les enfers sur la cage des Islanders.

Nick Leddy a inscrit leur deuxième but pensant sauver ce qu'il restait d'honneur, avant que son équipe n'en encaisse deux autres.

Résultat du match de finale de conférence Est disputé lundi: Conférence Est:

Tampa Bay bat New York Islanders 6 - 2

Tampa Bay mène une victoire à zéro

Avenir:

Match N.2, 9 septembre

Match N.3, 11 septembre

Match N.4, 13 septembre

Match N

.5 (si besoin), 15 septembre

Match N.6 (si besoin), 17 septembre

Match N.7 (si besoin), 19 septembre

Conférence Ouest:

Dallas mène une victoire à zéro contre Las Vegas

Déjà joué:

Dallas bat Las Vegas 1 - 0

Avenir:

Match N.2, 8 septembre

Match N.3, 10 septembre

Match N.4, 12 septembre

Match N.5 (si besoin), 14 septembre

Match N.6 (si besoin), 16 septembre

Match N.7 (si besoin), 18 septembre

GOLF Dustin Johnson remporte le Tour Championship

Le numéro un mondial Dustin Johnson a conservé suffisamment d'avance lors du 4e tour lundi pour s'adjuger le Tour Championship et empocher le chèque de 15 millions de dollars promis à son vainqueur.

L'Américain a fini la troisième étape des play-offs à Atlanta avec un total de 21 sous le par, soit trois coups d'avance sur les Américains Xander Schauffele et Justin Thomas.

Lauréat à 36 ans de son 23e titre sur le circuit, Johnson succède au Nord-Irlandais Rory McIlroy au palmarès de cette épreuve, qui concernait les 30 premiers du classement FedEx de la saison PGA.

APS

AG ÉLECTIVE DU COA Meridja : «Nous veillerons à l'application de la réglementation»

Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a réitéré l'engagement et la détermination de son instance à appliquer la réglementation en vigueur, en vue de l'élection du prochain président dont l'assemblée générale électorale (AGE) aura lieu samedi prochain au siège du COA à Ben Aknoun (Alger).

"En tant que président par intérim du COA, je veille juste au respect de la loi et à l'application des règlements, comme nous l'avons fait dans l'étude des dossiers de candidature où personne n'a été lésé et tous les dispositifs juridiques ont été appliqués à la lettre.", a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger.

Le président par intérim a insisté à cette occasion sur "la nécessité de mettre les sentiments et les rapports affectifs de côté pour pouvoir faire du bon travail, sans parti pris ni complaisance, et tout cela dans l'intérêt général des athlètes."

Cette rencontre avec la presse intervient au lendemain de la validation par le bureau exécutif du COA de quatre dossiers de candidature pour le poste de président et le rejet de la candidature de Raouf-Salim Bernaoui, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

Par ailleurs, les dossiers de candidature d'Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, de Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football, de Sid-Ali Lebib, ex-ministre



de la Jeunesse et des Sports et celle de Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ont été validés.

"Nous avons bien détaillé les motifs du rejet de la candidature de Raouf-Salim Bernaoui qui répondent uniquement à des dispositifs purement juridiques dont l'article 62 de la loi 13-05 du 13 juillet 2013, relative à l'organisation et le développement des activités physiques et sportive, les articles 33 et 35 des statuts de l'instance ainsi que l'ordonnance N.07-01 du 1er mars 2007, relative aux incompatibilités et obligations particu-

lières attachées à certains emplois et fonctions.", a-t-il expliqué. Après avoir rappelé que le candidat Bernaoui a été déchu de sa qualité de membre de l'assemblée du COA depuis son remplacement au sein du Comité exécutif, pour le motif d'absences répétées et en application des articles 33 et 35 des statuts de l'instance, il a fait remarquer que le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) peut formuler un recours auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans les 21 jours qui suivent la décision du rejet de son dossier, selon l'article 40 des statuts de l'instance olympique.

"Notre institution doit retrouver l'unité et la fraternité qui ont fait sa force et sa renommée. Nous devons mobiliser et unir tous nos efforts pour servir le sport et les sportifs uniquement, en veillant à la sauvegarde des valeurs olympiques.", a-t-il conclu.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales.

CYCLISME/ TOUR DE FRANCE 2020 Aucun coureur positif au Covid-19

Aucun coureur, engagé dans le Tour de France cycliste 2020, n'a été testé positif au coronavirus (Covid-19), contrairement au directeur de l'événement Christian Prudhomme, testé positif, et doit s'écarter de l'épreuve pendant une semaine, rapportent mardi les médias locaux.

Le directeur du Tour, qui sera remplacé sur l'épreuve par François Lemarchand, reprendra sa place après la seconde journée de repos, lundi prochain, en Isère.

"Je sors du Tour pour huit jours.

Je vais faire comme n'importe quel salarié français dans ce genre de cas", a déclaré Christian Prudhomme, qui est symptomatique.

Plusieurs membres de l'encadrement des équipes ont également été testés positifs lors des examens pratiqués à l'occasion de la première journée de repos en Charente-Maritime.

Mais aucune formation n'a présenté plus d'un cas positif, ce qui n'entraîne aucune exclusion collective, précise la même source.

Suivant le protocole sanitaire décidé par les autorités avant le départ du Tour, le 29 août à Nice, les personnes positives doivent quitter l'épreuve.

Une équipe est exclue si elle présente deux cas dans son effectif d'un trentaine de personnes.

"Les coureurs vivent comme des

moines-soldats, ce qui n'est pas mon cas", a estimé le directeur du Tour, qui n'est évidemment pas venu au village-départ du Tour à l'île d'Oléron.

De par ses fonctions, Christian Prudhomme multiplie les rencontres avec les invités ou les élus, ainsi que les obligations protocolaires.

"C'est pour cette raison que je n'appartiens pas à la 'bulle course' et n'ai pas de contacts avec les coureurs", a-t-il expliqué.

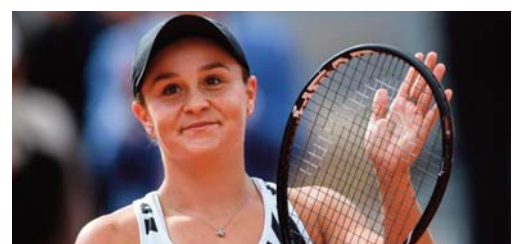
Je vais regarder le Tour à la télévision, ce qui ne m'est pas arrivé depuis quinze ans", a commenté Christian Prudhomme, seul aux commandes de la plus grande course du monde depuis 2007.

TENNIS Ashleigh Barty renonce à disputer Roland-Garros par crainte du coronavirus

La numéro un mondiale de tennis australienne Ashleigh Barty a annoncé mardi qu'elle renonçait à disputer le tournoi de Roland-Garros, qu'elle avait remporté l'an dernier, en raison de la pandémie de coronavirus.

"L'Open de France de l'an dernier a été le tournoi le plus spécial de ma carrière, et ce n'est pas une décision que j'ai prise à la légère", a justifié sur les réseaux sociaux la joueuse de 24 ans, qui a déjà renoncé à l'US Open cette année. "Il y a

deux raisons pour ma décision: la première ce sont les risques sanitaires qui existent encore à cause du Covid. La deuxième est ma préparation, qui n'a pas été idéale alors que mon coach n'a pas pu s'entraîner avec moi à cause de la fermeture des frontières en Australie", a-t-elle ajouté. "Je souhaite le meilleur aux joueurs et à la Fédération française, et un tournoi plein de succès", a-t-elle poursuivi. Roland-Garros, exceptionnellement reprogrammé à l'automne (27 sep-



tembre-11 octobre) en raison du Covid-19, doit accueillir un nombre réduit de spectateurs. Les joueurs devront obligatoirement

loger dans deux hôtels situés à proximité du lieu du tournoi, qui leur seront réservés en quasi-exclusivité.

LIGUE 1 - TRANSFERTS

Meftah (USMA) et Sebbah (MCO) rejoignent le NA Hussein-Dey

Les défenseurs Mohamed Rabie Meftah (USM Alger) et Zine El-Abidine Sebbah (MC Oran), ont officialisé lundi soir leur engagement avec le NA Hussein-Dey, pour un contrat de deux saisons chacun, a appris l'APS auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Meftah (35 ans), en fin de contrat avec l'USM Alger, va connaître le quatrième club de sa carrière après la JS Kabylie (2005-2010), la JSM Béjaïa (2010-2011), et l'USM Alger (2011-2020), idem pour Sebbah (33 ans), qui avait déjà porté les couleurs du MCO, à deux reprises (2007-2013, 2016-2020), du CS Constantine (2013-2014) et de l'ASM Oran (2014-2016). Le NAHD est considéré comme l'un des clubs les plus actifs du marché des transferts.

De jeunes joueurs, issus de différents paliers, et des éléments d'expérience, sont venus rejoindre les "Sang et Or".

Le NAHD a confié les rênes de la barre technique à l'entraîneur Nadir Leknaoui, qui s'est engagé pour un contrat d'une saison re-



nouvelable. Relégué avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de dé-

signer les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus

(Covid-19). Pour rappel, la période des transferts d'été s'est ouverte mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre. La date de la reprise des entraînements et le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'ont pas encore été fixés.

CHAMPIONNAT DU QATAR (2E JOURNÉE)

Yacine Brahimi homme du match face à Al-Gharafa

L'international algérien, Yacine Brahimi, auteur d'une excellente prestation, a été désigné l'homme du match lors de la victoire de son club Al-Rayyan contre Al-Gharafa (3-1), lundi soir lors de la 2e journée du Championnat en QSL.

Le capitaine d'Al-Rayyan a été buteur et passeur contre Al-Gharafa, ou évolue ses deux compatriotes, Sofiane Hanni et Adlène Guedioura.

Le Co-meilleur buteur du championnat qatari de la saison dernière avec 15 buts, a été lundi derrière le second but d'Al-Rayyan.

Brahimi, d'une passe de l'extérieure du pied dans la surface de réparation, a permis à Yohan Boli de réussir le doublé.

Trois minutes après la réduction du score de Jonathan Kodjia (90')

pour Al-Gharafa, le meneur algérien a terminé en apothéose, en inscrivant le but qu'il cherchait, tout au long du match (90 + 3'). Suite à une action individuelle

emmenée depuis le milieu de terrain, Brahimi a mis hors course toute la défense adverse, offrant le premier succès à Al-Rayyan après la nul concédé à domicile, face Al-



Sailiya (1-1), lors de la 1re journée.

Par contre, Al-Gharafa a enregistré son premier revers de la saison, après la victoire, lors de la précédente journée face au Qatar SC (2-0).

LIGUE 1 - TRANSFERTS

Le gardien de but Salhi, troisième recrue estivale du MCA



Le gardien de but international Abdelkader Salhi, libre de tout engagement, s'est engagé mardi, pour trois ans avec le MC Alger, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook.

Salhi (27 ans), qui a résilié son contrat avec la JS Kabylie au terme de la phase aller de la précédente saison, devient la troisième recrue estivale du "Doyen" après le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda) et le milieu de ter-

rain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif).

Par ailleurs, le MCA a enregistré le départ des joueurs dont les contrats n'ont pas été renouvelés, à l'image de l'attaquant Hicham Nekkache et du milieu offensif Walid Derrardja, qui se sont engagés pour deux saisons avec le MC Oran.

Le défenseur Abderrahmane Hachoud et le meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, également en fin de contrat, devraient prolonger leur bail, sauf revirement de dernière minute.

Outre la nécessité de renforcer l'effectif, la direction a promu quelques joueurs de la réserve, d'autant que l'équipe est appelée à jouer sur plusieurs fronts, no-

tamment en Ligue des champions d'Afrique, lors de la saison 2020-2021, coïncidant avec le centième anniversaire de la création du club. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement 5 août dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé.

Le MCA, a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à la 2e place au classement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne (FAF).

CHAMPIONNAT SAOUDIEN/ AHLY DJEDDAH

Belaïli placé sur la liste des transferts

Ahly Djeddah (Div.1 saoudienne de football) a décidé de mettre l'ailier international algérien Youcef Belaïli sur le marché des transferts, pour n'avoir pas respecté son contrat professionnel, qui arrivera à terme en 2022, rapporte mardi le quotidien saoudien Al-Iqtisadia.

La décision de la direction saoudienne intervient suite au conflit né avec le joueur, ce dernier a refusé de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements sous la conduite de l'entraîneur croate Vladan Milojevic.

En compagnie de son coéquipier en équipe nationale Djamel Eddine Benlameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne) lundi, Belaïli n'était pas au rendez-vous le mercredi 19 août, à l'aéroport international d'Alger, pour son vol de rapatriement.

Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens. La même source précise qu'aucune offre concrète n'est parvenue au Ahly Djeddah pour le transfert de Belaïli (28 ans), qui avait rejoint le championnat saoudien en 2019 en provenance de l'ES Tunis, pour un contrat de trois saisons. Le manager général du club saoudi en Tarek Kial, a récemment critiqué Belaïli, soulignant qu'il n'était "pas sérieux" dans son comportement : "le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur (le Croate Vladan Milojevic, ndlr) m'a dit la même chose.

Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, mais nous voulons un élément combatif sur le terrain", a-t-il indiqué aux médias locaux. Belaïli et Benlameri, ne devraient pas figurer sur la prochaine liste de l'équipe nationale, appelée à disputer deux matchs amicaux à l'étranger en octobre prochain, dans ce qui sera le grand retour des champions d'Afrique, après onze mois d'inactivité en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Benlameri résilie son contrat avec Al-Shabab

Le défenseur international algérien Djamel Benlameri a résilié son contrat à l'amiable avec Al-Shabab, a annoncé lundi le club saoudien de première division sur son compte twitter.

"La direction du club d'Al-Shabab a accepté la demande de son joueur algérien Djamel Benlameri de résilier son contrat suite à une correspondance reçue le 1er septembre.

Benlameri s'est engagé à payer une indemnité au club. Al-Shabab a informé la fédération saoudienne ainsi que le joueur de son accord pour la résiliation du contrat", pouvait-on dans le communiqué du club saoudien.

Al Shabab a ajouté qu'un second communiqué avec de plus amples informations sur cette affaire sera publié dans les jours à venir.

Pour mémoire la direction d'Al-Shabab avait menacé fin août le défenseur international algérien Djamel Eddine Benlameri de sanctions, pour avoir brillé par son absence à l'aéroport d'Alger, pour son rapatriement en Arabie saoudite. "Benlameri ne s'est pas présenté à l'aéroport pour son rapatriement à bord d'un vol spécial, après que le club ait reçu toutes les autorisations requises.

Le club d'Al-Shabab va appliquer le code disciplinaire contre le joueur, tout en respectant les procédures réglementaires", avait écrit le club dans un communiqué publié sur son compte Twitter.

Benlameri devait effectuer le déplacement avec son coéquipier en équipe nationale et sociétaire du Ahly Djeddah, Youcef Belaïli, qui s'est également absenté mercredi.

A l'instar d'Al-Shabab, Al-Ahly Djeddah a menacé le natif d'Oran de sanctions selon le règlement en vigueur.

MATCHS AMICAUX

Le Sénégal et la RD Congo au menu du Maroc

Le Maroc disputera deux matchs amicaux en octobre prochain contre respectivement le Sénégal et la RD Congo en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021, a indiqué la Fédération marocaine de football sur son site officiel.

La première rencontre opposera les Lions de l'Atlas aux Lions de la Teranga sénégalais vendredi 9 octobre 2020 alors que celle face aux Léopards de la RD Congo est programmée pour le mardi 13 octobre 2020. Les deux confrontations se dérouleront au Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat à partir de 19h00 (locale).

LIGUE DES NATIONS (CORONAVIRUS)

L'équipe belge dépistée après un cas positif

L'ensemble de la sélection nationale belge de football, doit subir mardi un test de dépistage du coronavirus (Covid-19) après l'infection du défenseur Brandon Mechele (FC Bruges), a annoncé la fédération belge. Ce dépistage généralisé, le troisième depuis le 1er septembre, n'empêchera pas le match de Ligue des nations Belgique-Islande d'être disputé comme prévu mardi soir à Bruxelles (19h45, algériennes).

"Faisant suite au test positif au Covid-19 du joueur du Club de Bruges Brandon Mechele, tous les Diablies Rouges et le staff passeront un nouveau test aujourd'hui.

Ainsi les protocoles de l'UEFA et de l'URBSEA seront respectés (mardi)", a écrit dans un communiqué l'Union royale de football (URBSEA). Brandon Mechele, 27 ans, a été testé positif au Covid-19 dimanche, au lendemain du match remporté par les Diablies rouges au Danemark (2-0). Le joueur, qui affiche à ce jour une seule sélection internationale (en 2019), n'était pas entré en jeu au cours de cette rencontre. Le test imposé à toute l'équipe dimanche était déjà le deuxième depuis les retrouvailles de la sélection au camp d'entraînement de Tubize le 1er septembre, a précisé Stefan Van Lock, porte-parole de l'Union belge.

LIGUE 1/ TRANSFERT

Le gardien Moussaoui signe pour trois ans au CR Belouizdad

Le gardien du Paradou AC Taoufik Moussaoui s'est engagé pour trois ans avec le CR Belouizdad, a annoncé lundi le champion d'Algérie de Ligue 1 sur sa page officielle de Facebook.

Un peu plus tôt, la direction du Paradou AC a annoncé le départ de son gardien de but de 29 ans après cinq ans de service, via un communiqué sur son compte Instagram.

Une arrivée visant à intensifier la concurrence au poste de gardien de but au CRB pour le titulaire au poste Merbah Gaya. Moussaoui est la quatrième recrue estivale du CR Belouizdad.

Pour rappel, le club algérien avait recruté trois joueurs, Zakaria Draoui (26 ans) qui signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir quitté, le défenseur international du Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) Mokhtar Belkhit (28 ans), qui s'est engagé pour trois saisons. Il a également recruté l'ancien international espoir belge Maecy Ngombo. En revanche, le CR Belouizdad a libéré cinq éléments de l'équipe première dont deux anciens internationaux.

Outre le jeune Noufel Ould Hamou, 21 ans dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine dernière, la direction du CRB va devoir négocier avec quatre joueurs qui sont toujours sous contrat.

Il s'agit d'Ahmed Gasmî, 35 ans (2021), Toufik Zerrara, 34 ans (2022), Mohamed Khoutir Zitî, 30 ans (2021) et Islam Bendif 28 ans (2021).

APS

PRÉSIDENT DE LA LIGUE

La Liga aurait survécu sans Messi

Le président de la Ligue espagnole de football, Javier Tebas, a estimé lundi que la Liga aurait survécu sans l'Argentin du FC Barcelone, Lionel Messi, et qu'il ne s'était jamais sérieusement inquiété de l'impact qu'aurait son départ sur le championnat espagnol.

Après avoir tenté de quitter le Barça pendant l'été, le sextuple Ballon d'or s'est finalement résigné à y rester vendredi.

Interrogé lundi pour savoir si un possible départ du prodige argentin avait été une préoccupation pour lui, Tebas a répondu: "Une préoccupation sérieuse, non.

Une préoccupation, oui." "Nous voulons toujours avoir Leo chez nous", a-t-il déclaré.

"Je l'ai dit à maintes reprises, c'est le meilleur joueur de l'histoire, et en tant que président de la Liga, j'aimerais qu'il termine sa carrière dans cette compétition." "La Liga en tant qu'institution, en tant que marque se doit d'être au-dessus des joueurs et



des clubs", a-t-il poursuivi.

"Mais nous étions un peu inquiets car après vingt années, on le veut chez nous et pas dans un

autre championnat." D'après Tebas, un départ de Messi n'aurait pas affecté les revenus de la Liga issus des droits de dif-

fusion. "Je ne pense pas, car nous avons déjà vendu 90% des droits pour les quatre prochaines saisons", a-t-il expliqué.

James Rodriguez s'engage pour 2 ans avec Everton

Le meneur de jeu colombien James Rodriguez s'est engagé pour deux ans avec le club anglais d'Everton où il retrouvera sur le banc Carlo Ancelotti qui l'a dirigé au Real Madrid et au Bayern Munich, ont annoncé les Toffees lundi.

Le contrat contient aussi une option pour une troisième année et, selon la presse anglaise, l'autre club de Liverpool a déboursé 22 millions de livres (25 M EUR) pour s'attacher les services du joueur âgé de 29 ans qu'appartenait encore au club madrilène.

Sous les ordres de Carlo Ancelotti, Rodriguez avait connu l'une des saisons les plus prolifiques de sa carrière en 2014/2015, remportant le titre de meilleur milieu de terrain de la Liga avec 13 buts et 13 passes décisives en 29 matches.

L'été précédent, il avait terminé meilleur buteur du Mondial-2014 au Brésil, inscrivant 6 buts en 5 rencontres, avant de s'incliner en quart de finale avec les Cafeteros face au pays organisateur (2-1).

James compte 76 sélections, au cours desquelles il a inscrit 22 buts et délivré 25 passes décisives.

Sacré champion à huit reprises dans quatre pays différents, Rodriguez compte aussi à son palmarès deux Ligues des champions avec le Real (2016, 2017) et une Europa League avec Porto en 2011.

"Je suis vraiment, vraiment heureux d'être dans ce grand club avec une telle histoire (...) Je suis venu ici pour aider l'équipe à gagner et à jouer un beau football, un football divertissant", a expliqué le joueur sur le site internet du club.

"Je suis persuadé qu'avec Carlo et son staff, nous pouvons réussir de grandes choses et l'une des grandes raisons de ma venue est la présence de Carlo Ancelotti", a-t-il confié.

"James, comme tout le monde le sait, est un joueur fantastique avec énormément de qualités et une grande capacité à donner des passes décisives pour les attaquants", a relevé Carlo Ancelotti.

Samedi, Everton avait déjà annoncé l'arrivée du milieu de Naples Allan pour trois ans et 28 millions d'euros, bonus compris.

Selon la presse, les Toffees seraient aussi sur le point de faire venir l'ancien joueur du club français de Rennes Abdoulaye Doucoure, relégué en Championship avec Watford l'an dernier.

LIGUE DES NATIONS

Le norvégien Haaland en tête des buteurs

Avec lui, la Norvège se met à rêver: à 20 ans, Erling Haaland a magnifiquement inscrit en Irlande du Nord lundi ses 2e et 3e buts internationaux, en trois jours, pour s'installer en tête du classement des buteurs de la Ligue des nations.

Demi-volée surpuissante puis frappe enroulée parfaite: l'ardent attaquant

de Dortmund a offert une masterclass aux Nord-Irlandais, après avoir marqué contre l'Autriche vendredi. Trois buts en quatre sélections: c'est encore un peu tôt sans doute, mais avec son énorme potentiel, le jeune Haaland pourra un jour rêver au record de buts en sélection norvégienne (33 buts de Jorgue Juve). Auteur d'un

doublé également, son compatriote Alexander Sorloth pointe à la deuxième place du classement des buteurs, à égalité notamment avec l'Ecoisais Ryan Christie, buteur en République tchèque (2-1), et Sergio Ramos, défenseur habitué au dépassement de fonction, comme il l'a encore montré avec deux buts

contre l'Ukraine dimanche. Le Français Kylian Mbappé, buteur en Suède samedi (1-0), ne pourra pas rattraper Haaland dans l'immédiat puisqu'il a été testé positif au Covid-19 et sera indisponible mardi contre la Croatie. Classement des buteurs à l'issue de la 2e journée de la Ligue des nations de l'UEFA:

CAN

La CAF prête à aider la fédération égyptienne dans la recherche de son trophée disparu

La Confédération africaine de football se dit prête à appuyer son homologue égyptienne pour le retour du trophée de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), remporté trois fois de rang par les Pharaons d'Egypte entre 2006 et 2010 et qui a disparu subitement de son armoire, a indiqué l'instance sur son compte twitter. "Nos portes sont ouvertes et l'Efa peut compter sur notre soutien dans la recherche de ces souvenirs inestimables", déclare

la Confédération africaine de football. L'Egypte, vainqueur de trois CAN consécutives entre 2006 et 2010, avait eu l'immense honneur de se voir remettre le trophée "à vie" par la Confédération africaine de football (CAF). Mais ce précieux trophée a disparu. Selon la même source, dans le cadre des préparatifs de son 100e anniversaire qui sera célébré en décembre 2021, l'instance a fouillé toute sa collection afin de créer un musée et pas moyen de mettre la

main sur la prestigieuse coupe. "Personne ne sait où est le trophée pour le moment", a commenté l'ancien vice-président de l'EFA, Ahmed Shobier. La Fédération égyptienne de football (EFA), dirigée par un comité de normalisation, a annoncé l'ouverture d'une enquête concernant la disparition de ce trophée, notamment pour vérifier qu'il n'a pas disparu dans l'incendie criminel qui avait ravagé le siège de l'instance en 2013.

Bayern : la tuile pour Kouassi

Tanguy Kouassi (18 ans) a refoulé le Paris Saint-Germain pour signer son premier contrat professionnel au Bayern Munich, mais il va devoir patienter avant d'enfiler la tunique des Roten. Comme nous l'apprend Bild, le polyvalent défenseur central s'est blessé à la cuisse lors d'un entraînement, avec une durée d'indisponibilité estimée à six semaines. L'ancien Parisien manquera donc la reprise de la Bundesliga et le choc programmé face à Schalke 04 le 18 septembre.



DONNARUMMA SERAIT TROP GOURMAND POUR MILAN

Gianluigi Donnarumma, l'excellent gardien italien, serait trop exigeant au niveau du salaire qu'il espère recevoir à l'AC Milan.

Alors qu'il semblait acté il y a de cela quelques semaines, le nouveau deal liant l'AC Milan et son brillant portier Gianluigi Donnarumma serait très loin d'être acté.

Le joueur a des demandes financières trop élevées.

A en croire les révélations faites par le Corriere della Sera, Donnarumma a demandé au moins 10M€ pour prolonger son bail avec les Rossoneri. Ses responsabilités ne sont pas vraiment enclins à accepter.



MOHAMED SALAH TRÈS FLOU SUR SON AVENIR

Mohamed Salah pourrait quitter Liverpool lors de ce mercato d'été.

Mohamed Salah (28 ans) reste dans le flou au sujet de son avenir avec Liverpool. L'attaquant pourrait donc quitter le club lors de ce mercato d'été. L'Égyptien a accordé une interview à FM Colombia et laisse planer le doute sur son avenir.

"Je veux juste profiter du moment. Personne ne sait ce qui va se passer. Nous verrons bien. Nous avons gagné la Ligue des Champions et la Premier League. Nous verrons ce que réserve l'avenir, mais je suis très heureux de gagner ces trophées", a indiqué le joueur des Reds sous contrat avec son club jusqu'en 2023.



HANDANOVIC PROLONGE AVEC L'INTER

L'Inter vient d'annoncer la prolongation de contrat de son capitaine et gardien de but Samir Handanovic ! Le Slovène a prolongé son contrat d'une saison et est désormais lié au club jusqu'en juin 2022. Arrivé au club en juillet 2012, il a disputé 342 matchs avec les Nerazzurri.

LA JUVENTUS VEUT PROLONGER UN CADRE

Très actif sur le marché des transferts, la direction de la Juventus veut prolonger le bail de certains de ses cadres. Le premier devrait être Paulo Dybala.

Après avoir acté l'arrivée de deux renforts estivaux ; Weston McKennie et Arthur Melo, la Vieille Dame espère désormais prolonger plusieurs joueurs dont Paulo Dybala. Selon les informations de Tuttosport, les dirigeants

Bianconeri auraient entamé des discussions avec

l'entourage du buteur de 26 ans pour la signature d'un nouveau contrat.

Lié au club turinois jusqu'en juin 2022, Paulo Dybala était dans

le viseur de plusieurs clubs européens ces dernières semaines. Le Paris Saint-Germain, le Real Madrid ou encore le FC Barcelone se seraient manifestés dans ce dossier. Toutefois, la Juventus n'aurait clairement pas l'intention de laisser partir son attaquant. Ce dernier n'a, quant à lui, pas écouté les propositions des autres clubs, il voudrait poursuivre son aventure à Turin. Les Italiens lui ont proposé de prolonger son contrat de trois années supplémentaires avec à la clé une belle revalorisation salariale.



Neymar, modèle pour Vinicius Jr

Vinicius Jr, jeune attaquant brésilien du Real Madrid, a confié s'inspirer de Neymar. Vinicius Jr. continue son petit bonhomme de chemin au Real Madrid. Buteur lors du dernier Clasico face au Barça, le jeune prodige brésilien n'avait pas été sollicité par Zinedine Zidane pour le choc perdu face à Manchester City en 8es de finale retour de la Ligue des Champions. A 20 ans, le Brésilien est considéré comme l'un des hommes du futur au Real et pour atteindre ses objectifs, le virtuose veut s'inspirer d'un compatriote et ainsi faire face aux critiques dont il fait parfois l'objet dans la très exigeante capitale espagnole. "Certaines personnes n'aiment même pas Neymar", a confié Vinicius lors d'un entretien au Guardian, lorsqu'il a été sondé sur ses contempteurs. "Je n'aime pas penser aux mauvais moments de ma carrière. Bien sûr, j'espère pouvoir rendre tous les Brésiliens amoureux de moi un jour. J'espère jouer à nouveau pour l'équipe nationale. Beaucoup de mes idoles sont dans cette équipe. Neymar est mon inspiration. J'ai travaillé sur pour être appelé avec le Brésil et j'espère rendre les gens heureux. Je veux jouer à la prochaine Coupe du monde", a ajouté le jeune international auriverde, doté d'une ambition à la mesure de son talent.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le président Tebboune reçoit l'ancien chef du gouvernement Abdelaziz Belkhadem

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mardi matin l'ancien chef du gouvernement, M. Abdelaziz Belkhadem, indique un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu ce matin l'ancien chef du gouvernement, M. Abdelaziz Belkhadem qui avait occupé également le poste de ministre des Affaires étrangères", lit-on dans le communiqué.



ALGÉRIE-PAYS BAS

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur du royaume des Pays-Bas en Algérie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi après-midi, M. Robert Van Embden, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie en sa qualité d'ambassadeur du royaume des Pays-Bas, indique un communiqué de la Présidence de la République.



"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, cet après-midi, M. Robert Van Embden, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie en sa qualité d'ambassadeur du royaume des Pays-Bas", lit-on dans le communiqué.

L'ambassadeur du royaume des Pays-Bas salue la coopération bilatérale

L'ambassadeur du royaume des Pays-Bas en Algérie, M. Robert Van Embden a salué la coopération entre les deux pays dans les différents domaines.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience accordée lundi par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, auquel il a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, l'ambassadeur hollandais a indiqué que "la coopération bilatérale dans les différents domaines a permis d'insuffler une dynamique pour l'établissement d'un véritable par-

tenariat entre les deux pays". "Les relations entre les deux pays remontent à plus de 400 ans. Aujourd'hui, l'Algérie est notre premier partenaire économique et commercial dans la région. Nos relations stratégiques renforcent des potentialités et des atouts importants à renforcer davantage", a estimé le diplomate, relevant que le programme de relance économique "peut offrir de nouvelles opportunités de coopération dans des secteurs vitaux à l'instar de l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, le développement portuaire et la

gestion des ressources en eau, et ce dans le cadre d'un partenariat à long terme entre les opérateurs économiques des deux pays, soutenue d'une volonté commune permettant l'échange des expériences et expertises et le transfert des technologies, outre le renforcement de l'entrepreneuriat en Algérie".

Il a également salué les potentialités des différentes régions de l'Algérie ainsi que le hirk pacifique du peuple algérien "qui a montré au monde entier l'énergie positive de la société algérienne pour l'édification du pays".

INTEMPÉRIES À BATNA

Perturbation de la circulation et inondations de plusieurs maisons

De fortes pluies orageuses se sont abattues dans la nuit de lundi à mardi sur la wilaya de Batna, causant des inondations dans plusieurs maisons et la fermeture de plusieurs axes routiers, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour pomper l'eau des nombreuses maisons inondées dans les communes d'Ain Djasser, Ain Yagout, Ain Touta et au chef-lieu de wilaya, a indiqué le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Zoheir Nekââ. Il a également été procédé au curage des avaloirs bou-

chés du centre-ville de Batna et de la route de Tazoult et du contournement Est de Batna pour faciliter le trafic routier, a-t-il ajouté. Les équipes des sapeurs-pompiers se sont aussi déployées pour drainer les RN 77 à l'entrée du nouveau pôle urbain Hamla 3 et venir en aide aux automobilistes bloqués à cet endroit, selon la même source. A titre préventif, la Protection civile avait précédemment constitué une équipe mobile, qui se déplace à la première goutte de pluie aux endroits qualifiés de "points noirs" dans toute la wilaya de Batna, a-t-on signalé.

ALGÉRIE-VATICAN

L'ambassadeur de l'Etat du Vatican salue les bonnes relations qui relient les deux pays

L'ambassadeur de l'Etat du Vatican en Algérie, Mgr Luciano Russo s'est dit convaincu de voir les bonnes relations reliant les deux pays se pérenniser, souhaitant que les deux parties poursuivent "le travail en commun et la promotion de la coopération socio-humanitaire". "Je suis très content d'avoir rencontré Monsieur le Président que je remercie d'ailleurs pour le temps qu'il m'a consacré et le dialogue que nous avons tenu", a indiqué Mgr Luciano Russo dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa visite d'adieu au président de la République, au terme de sa mission en

Algérie. "Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements aux autorités et au peuple algériens de m'avoir aidé à mener à bien ma mission qui a duré quatre années", a-t-il souligné. Et d'ajouter "Je demeure convaincu que les bonnes relations entre nos pays se poursuivront, c'est pourquoi j'espère que tout le monde continue d'avancer dans le travail en commun et la promotion de la coopération socio-humanitaire avec une volonté commune concrétisant l'initiative de l'Algérie, à savoir : le vivre ensemble en paix".

FUITE DE L'OLÉODUC À EL-OUED Hakkar : «aucun impact sur les eaux sous-terraines»

Aucun impact n'a été enregistré sur les eaux sous-terraines à ce jour suite à la fuite au niveau de l'oléoduc OK1 à El-Oued, a assuré mardi à Alger le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar. Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature de plusieurs contrats entre Sonatrach et des entreprises algériennes, M. Hakkar a fait savoir que les eaux souterraines n'ont enregistré "aucun impact" à ce jour suite à la fuite au niveau de l'oléoduc OK1 à El-Oued, survenue jeudi dernier, et dont le pompage a repris depuis lundi matin. "Nous allons suivre cette opération de façon régulière pendant une année afin d'assurer la sécurité des eaux et offrir le traitement nécessaire en cas d'impact", a-t-il souligné. Selon M. Hakkar, "le pompage de pétrole brut a repris avant même la fin du délai prévu". Il a ainsi tenu à féliciter les équipes "qui ont travaillé sur place sans interruption, à leur tête un groupe de cadres de l'activité de transport par canalisation qui ont veillé sur cette opération jusqu'à 72 heures de suite pour certains". "Aujourd'hui tous les efforts sont concentrés dans le traitement des effets de cette fuite", a assuré le P-dg de Sonatrach, indiquant que des équipes ont été dépêchées pour contenir les ef-

fets de ces fuites sur près de 30 km. "Nous travaillons au suivi de ces fuites et leur absorption via les outils et capacités que nous avons déployés sur place. Il s'agira par la suite de traiter ces effets grâce aux produits chimiques nécessaires", a-t-il expliqué. Depuis le début de la fuite, d'importants moyens et filiales du Groupe ont été mobilisés pour l'absorption et l'aspiration des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise. De plus, M. Hakkar a fait savoir que les responsables de Sonatrach se rendront à nouveau sur place prochainement pour suivre les opérations en compagnie des autorités locales. Pour rappel, deux fuites sont survenues jeudi dernier au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda.

La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième fuite a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'ghir.

MDN

Ouverture des concours d'admission aux Ecoles des Cadets de la Nation

Les Ecoles des Cadets de la Nation du cycle moyen, au niveau des différentes Régions militaires, ont ouvert, depuis le 6 septembre courant, les concours d'admission aux Ecoles des Cadets de M'sila, Tiaret, Béchar, Laghouat, Batna, Béjaïa et Tamanrasset, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2020/2021, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2020/2021, les Ecoles des Cadets de la Nation

du cycle moyen, au niveau des différentes Régions militaires ont ouvert, hier 06 septembre 2020 et jusqu'au 09 du mois en cours, les concours d'admission aux Ecoles des Cadets de M'sila, Tiaret, Béchar, Laghouat, Batna, Béjaïa et Tamanrasset. De même des visites sont quotidiennement organisées au niveau de toutes les Ecoles, au profit des parents d'élèves, afin de leur permettre de s'enquérir des conditions de formation et de vie des futurs Cadets", précise la même source. Il convient de signaler que pour

cette année, la sélection des candidats "se fera sur la base des moyennes de leur cursus, outre un examen médical, une expertise psychotechnique et une évaluation sportive".

A cet effet, "tous les moyens et les équipements nécessaires ont été mis à disposition afin de respecter les consignes sanitaires et préventives relatives à la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment la distanciation physique et le port du masque", ajoute le communiqué.

APS

